



Accueil de Loisirs des centres sociaux Romette l'esprit village conserve L'été dans les Centres de Loisirs du CCAS Le covoiturage

# Gap en mag

Magazine de la Ville de Gap • Octobre/Novembre

N°7



## Fière de ses montagnes



[www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)

# JACQUES BOLOGNESI

AVEC LA PARTICIPATION  
DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE ET DE L'ACCORDEON CLUB DE GAP

INVITÉS :  
PATRICK FABERT  
TROMPETTE, BUGLE, SAXHORN ALTO

JACQUES RAULET  
TEXTES ET PRÉSENTATION

ACCOMPAGNÉ DE MARC FOSSET, GUITARE  
PIERRE-YVES SORIN, CONTREBASSE  
JEAN-YVES PONTHEUX, CONTREBASSE ET GUITARE BASSE

leQuattro

GAP

Samedi 9 octobre - 20h30

Tarif : carré or 20€ / normal 15 € (hors frais de location)

Le Quattro, 56, avenue E. DIDIER, 05000 GAP

Tél. 04.92.53.25.04.



www.ville-gap.fr.

N° licence spectacles : 1-1019624

## Gap sommaire

3



Gap pour vous ..... P4

Édito ..... P5

Gap en zap ..... P6/7

Gap en Tour de France ..... P8/9

Un pour tous, tous pour un  
■ Ecoutez le message d'octobre rose ..... P10/11

Bien dans ma ville  
■ Agenda 21 : le covoiturage ..... P12/13  
■ "Accueil de Loisirs de centres sociaux" ..... P14/15  
■ Les Centres de Loisirs du CCAS ..... P16/17  
■ La CAF des Hautes-Alpes ..... P18/19  
■ "Pot'âgé" ..... P20

Vivre à Gap  
■ Connaitre Gap ..... P21  
■ Gap au Jardin ..... P22  
■ Romette ..... P24>31

Gap en mouvement  
■ Les visites de proximité ..... P32  
■ Agenda 21 : Réfléchir ensemble au Gap de demain ! ..... P33

Vive le Sport  
■ Stéphanie Bodet, ambassadrice du sport gapençais ! ..... P34  
■ Jean-Luc Brémond, une certaine philosophie de la montagne ..... P35  
■ Le Hockey sur glace et le Football à Gap ..... P36/37

La culture est dans la ville  
■ Rencontre avec Martine Bouchardy ..... P38/39  
■ Un sacré baladin : Robert Oddon ..... P40  
■ Agenda 21 : Le cinéma de montagne à Gap ..... P41

Gap Budget  
■ La rigueur porte ses fruits ! ..... P43

Gap éco  
■ Les infos logement ..... P44

Expression groupes politiques ..... P45

Gap en dates ..... P46

Directeur de la publication : Roger DIDIER  
Coordination de la rédaction :  
Serge Moro / Direction de la Communication - Ville de Gap.  
Conception et réalisation graphique :  
PAITACOM  
Impression : Louis-Jean

Crédit photos :  
Serge Moro / Direction de la Communication - Ville de Gap,  
Michel Dusserre, Michel Péan,  
Thomas Vialette/OT Gap (Article Stéphanie Bodet),  
Patrick Domeyne, Eric Balavoine

Le Numéro 8 de « Gap' en mag » sortira le 1<sup>er</sup> Décembre 2010  
Si vous n'habitez pas Gap, recevez gratuitement « Gap' en mag » chez vous en vous abonnant sur  
www.ville-gap.fr



### Numéros d'urgence

Samu :	15
Police :	17
Pompiers :	18
Appel d'urgence européen :	112
Sans abri :	115
Enfance maltraitée :	119
Centre anti-poison de Marseille :	04 91 75 25 25

### Santé

Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud :	04 92 40 61 61
Accueil des Urgences :	04 92 40 61 20
Maison Médicale de garde 3, rue Maurice Garnier :	04 92 52 28 15
Pharmacie de garde : contacter le Commissariat de police au :	04 92 52 50 99
Dentistes de garde 7, rue Capitaine de Bresson :	04 92 51 94 94
Don du sang – EFS :	0810 150 150

### Services administratifs :

<b>Mairie</b> Standard unique services administratifs et techniques :	04 92 53 24 24
Allo Mairie – Vos messages 24h/24 :	04 92 53 18 78
Cabinet du Maire Direction de la Communication :	04 92 53 24 30
Mairie annexe de Fontfreyne :	04 92 51 09 80
Mairie annexe de Romette :	04 92 51 28 69

Direction des Ressources Humaines :	04 92 53 24 14
Centre Communal d'Action Sociale Plateforme Info Familles :	04 92 53 25 25

Direction de l'Education :	04 92 53 25 12
Restauration scolaire :	04 92 53 24 03

Service des Elections :	04 92 53 24 48
Etat civil, naissances, mariages :	04 92 53 24 45
Cimetières :	04 92 53 24 28

Emploi et Politique de la Ville :	04 92 53 24 95
Développement Economique :	04 92 53 24 32

<b>Jeunesse et Vie des Quartiers :</b>	04 92 53 22 70
Centre social du centre-ville :	04 92 51 22 21
Centre social de Beauregard :	04 92 53 62 47
Centre social de Fontfreyne :	04 92 51 48 37
Centre social des Pléiades :	04 92 53 72 22
Centre social de Saint-Mens :	04 92 53 61 77

Tri sélectif :	04 92 53 18 21
Nettoyement – déchets :	04 92 53 15 81
Déchetterie de Patac :	04 92 52 22 45
Quai de transfert de Saint-Jean :	04 92 51 41 95
Détachage :	04 92 53 15 81

Police municipale :	04 9253 24 63
Occupation du Domaine Public :	04 92 53 24 62
Parkings municipaux :	04 92 53 35 58

Urbanisme - Permis de construire :	04 92 53 18 62
Voirie :	04 92 53 18 14
Eau – Assainissement :	04 92 53 15 81
Station d'Épuration :	04 92 51 84 60
Environnement - Agriculture Agenda 21 :	04 92 53 18 79
Espaces Verts :	04 92 53 15 85

### Conseil Général des Hautes-Alpes

Place Saint-Arnoux :	04 92 40 38 00
----------------------	----------------

### Préfecture des Hautes-Alpes

Rue Saint-Arey :	04 92 40 48 00
------------------	----------------

### Transports

Transports urbains Linéa :	04 92 53 18 19
SNCF – Informations voyageurs :	36 35 (0,34€ TTC/min)
SCAL :	04 92 51 06 05

### Station de taxis :

Place de la Gare :	04 92 51 34 69
Place Ladoucette :	04 92 51 35 90

### Culture

Direction des Affaires Culturelles :	04 92 53 25 28
Bibliothèque municipale 137, Bd Georges Pompidou :	04 92 53 26 73
CMCL Bd Pierre et Marie Curie :	04 92 51 55 28

Conservatoire à Rayonnement Départemental Avenue Foch :	04 92 51 10 05
Le Quattro Av. Emile Didier :	04 92 53 25 04
Office Municipal de la Culture :	04 92 52 73 68
Théâtre La passerelle Bd Georges Pompidou :	04 92 52 52 52
Musée Museum Départemental Avenue Foch :	04 92 51 01 58
Archives départementales Route de Rambaud :	04 92 52 56 00
Maison de l'Europe Place Jean Marcellin :	04 92 52 53 25

### Programmes des cinémas (répondeurs)

Le Centre et le Club :	04 92 51 07 14
Le Palace :	04 92 53 96 35

### Sports

Direction des Sports :	04 92 53 24 21
Office Municipal des Sports :	04 92 52 63 55
Stade nautique :	04 92 51 14 99
Piscine de la République :	04 92 51 22 67
Patinoire municipale :	04 92 51 22 65
Station de Gap-Bayard (Golf, ski de fond, centre d'oxygénation) :	04 92 50 16 83
Centre médico-sportif :	04 92 53 73 79

### Tourisme

Office de Tourisme Cours Frédéric Mistral :	04 92 52 56 56
Comité Départemental de Tourisme 13, Av. Maréchal Foch :	04 92 53 62 00
Domaine de Charance :	04 92 51 21 79

### Météo :

Prévisions sur le département :	08 92 68 02 05
---------------------------------	----------------

## Bon sens et ambition



Roger DIDIER  
Maire de Gap

Aujourd'hui le mot rigueur n'est plus un terme « tabou » ! Il y a peu, un homme politique se risquait rarement à utiliser ce vocable qui pouvait déplaire à certains. Désormais, la prise de conscience de tous les décideurs est accomplie, aidée par les médias qui s'offusquent à longueur de pages de la dette publique et du train de vie de l'Etat ou de certaines collectivités.

L'équipe municipale que j'anime, n'a pas attendu que le mot de rigueur soit à la mode, pour veiller jour après jour à la justesse de nos dépenses.

Ce qui doit être engagé au service des Gapençais est une nécessité. Le superflu, par contre, doit être éradiqué, en particulier ce qui ressort du train de vie des élus ou de la représentation.

A Gap, pas de voiture, ni de chauffeur, pour le maire ou les adjoints, pas de déplacement improductif, pas d'heure supplémentaire qui ne soit justifiée par des impératifs de service.

Les mesures appliquées au sein des services de la Ville de Gap ne sont pas de la rigueur, ce sont des attitudes de bon sens, qui nous font sans cesse considérer l'argent des contribuables comme un budget « de bon père de famille » qu'il faut avant tout utiliser à bon escient.

Les économies budgétaires issues de cette saine gestion nous permettent ainsi de porter une ambition pour les grands projets qui dessineront le Gap de demain.

Comme vous qui travaillez pour le bien vivre de vos proches et de ceux qui vous sont chers, nous œuvrons jour après jour pour celui de tous les Gapençais. Avec bon sens et ambition !

31, Route de la Justice - 05000 GAP  
Tél. : 04 92 53 18 19 - Fax. 04 92 53 18 74  
Internet : www.ville-gap.fr - Email : linea@ville-gap.fr  
Allo Mairie : 04 92 53 18 78

**Gap en bus**  
Horaires à compter du 30 août 2010  
(Validés toute l'année, sauf dimanches et jours fériés)

linéa  
TRANSPORTS URBAINS DE GAP

## Des visites insolites du centre historique en calèche

A l'initiative du Maire de Gap, Roger Didier, ces visites sont proposées par l'Office de Tourisme en collaboration avec l'association Lacs Rivières et Sentiers. Elle permet de découvrir de manière originale le cœur de la capitale douce au pas placide d'un cheval de trait. Les vacanciers de l'été ont vraiment apprécié le circuit pittoresque de ruelles en placettes ainsi que les commentaires du guide-cochet.



## 11 postes électriques réhabilités à Gap

Le 5 juillet 2010 dernier, une convention a été signée entre la Ville de Gap, représentée par son Maire, Roger Didier, ERDF Alpes du Sud, représentée par Yannick Perin, Directeur Territorial, et le Foyer Associatif LAP, représenté par Gérard Boisard, Président de l'Association. Cette convention vise à réhabiliter 11 postes de distribution d'électricité de la commune situés dans les différents quartiers de la ville. A cette occasion, Roger Didier et Yannick Perin ont finalisés sur un poste, en direct, les logos de la Ville de Gap et d'ERDF. Une façon originale de symboliser ce partenariat et de marquer ainsi le lancement de la 3ème édition de la rencontre internationale « Le temps d'une couleur » qui a connu un plein succès.



## Une nouvelle décapeuse pour la propreté du centre ville.

Depuis le début de l'été, pour compléter le parc existant de matériel de nettoyage, a été mise en service une décapeuse à eau froide avec une pression de 200 barres produisant une nuisance sonore réduite. Elle permet une conduite en souplesse et facilitera un décapage des pavés des ruelles et places du centre ville. Cet hiver, il sera possible d'y atteler une lame à neige pour faire du déneigement.



## Une rentrée des classes radieuse à Gap

Le Jeudi 2 septembre, les écoliers de Gap ont repris le chemin de l'école. Le maire de Gap, Roger Didier et François Daroux, premier adjoint, ont accompagné l'Inspecteur d'Académie Pierre Barrière à la rencontre des parents et des enfants à l'Ecole de Charance qui venait d'être embellie et agrandie, en particulier avec un nouveau réfectoire de grande qualité environnementale.



## Beau succès pour les Nocturnes de Gap

Ils font l'attractivité de notre centre ville et ils se mobilisent pour créer l'événement. Les commerçants regroupés au sein de l'association des Vitrines de Gap ont encore une fois participé à l'animation de la ville, en mettant en scène chaque mardi de l'été, des groupes musicaux répartis dans le centre ancien de Gap. Un air de fête, la chaleur des soirées estivales, tout a été réuni pour offrir aux chalands de belles soirées en famille ou entre amis !



## Le Comité des Fêtes anime la ville !

Acteur incontournable de la vitalité de notre ville à l'année, le Comité des Fêtes et d'Animation présidé aujourd'hui par Michel Ruffier, joue une belle partition durant l'été où il multiplie les initiatives. On pense par exemple au bal et au magnifique spectacle pyromélodique du 14 juillet ou aux « guinguettes des quartiers » qui, chaque mercredi de l'été, ont enchanté les résidents des quartiers de Gap et les visiteurs d'un soir. Conduites en collaboration avec les associations de quartier, animées par Emmanuel Patras et son accordéon, ces soirées ont fait briller les yeux des danseurs au son du paso doble !

## L'Alpigap offre le meilleur à 530 cyclistes !

Le 22 août, la Pédale Gapençaise et les très nombreux bénévoles mobilisés pour cette belle journée estivale, ont permis aux centaines de participants de découvrir trois nouveaux parcours, reconnus comme plus faciles par la majorité des « finishers ». Mais il a fallu quand même appuyer sur les pédales pour pouvoir apprécier l'accueil chaleureux de l'Hôtel Pavillon et goûter à son plantureux repas qui permit à tous de reprendre les forces nécessaires.



## Une application Mobile pour Iphone du site de l'Office de Tourisme de Gap

Gap est l'une des premières destinations des Alpes du Sud à proposer une application pour Mobile de son site. Développée par Piment Rouge, une entreprise spécialisée dans le web qui exerce une partie de son activité à Gap, elle regroupe les prestations d'hébergement, la restauration, les lieux à visiter ainsi que l'agenda des manifestations et des propositions de séjours tout compris. Les coordonnées téléphoniques ainsi que la géolocalisation sont présentes à l'intérieur de chaque fiche.



## Les Gapençais

## peuvent être fiers !

*C'était le 14 juillet dernier et ce fut une si belle fête ! Par une journée écrasée de soleil, plus de 100 agents de la Ville se sont dépensés sans compter de l'aube à la nuit, pour permettre à la caravane et au peloton coloré des cyclistes, d'arriver sans encombre sur « une des plus belles lignes droites d'arrivée du Tour de France » dicit Christian Prud'homme, le Directeur de la Grande Boucle. Des milliers de spectateurs, une ville en fête jusqu'au bout de la nuit et près de 1000 Gapençais « ambassadeurs » de notre ville devant les caméras du monde entier, s'étant hissés jusque sur les crêtes de Charance pour faire vivre « en direct » la marque de la capitale douce.*



# Gap un pour tous, tous pour un !



## Que fait l'ADOC 05 ?

(Association pour le Dépistage Organisé des Cancers des Hautes-Alpes)

Les salariés et les bénévoles de ADOC 05 se battent chaque jour pour la santé des femmes. Le dépistage organisé propose tous les 2 ans, un dépistage gratuit avec relecture des clichés négatifs par un second radiologue, pour plus de sécurité. Détecté à temps, le cancer du sein se guérit bien ! Il ne faut pas négliger sa santé, le dépistage organisé est un outil essentiel !

Pour plus d'informations sur l'événement ou ADOC 05 :  
04 92 53 91 41 - mail : mrousselle@adoc05.org



## Une campagne annuelle qui concerne plus de 20 000 femmes !

L'ADOC 05 travaille au quotidien avec les radiologues agréés et depuis juin dernier avec un radiologue hospitalier. Le Dr Pialot et le Directeur du CHICAS, Richard Dalmaso, ont signé une convention avec la CPAM qui habilite l'Hôpital de Gap (le CHICAS) à participer au dépistage organisé du cancer du sein.

Cette habilitation déclenche une formation spécifique et complète du personnel paramédical. A terme, tous les manipulateurs en électroradiologie seront accrédités pour réaliser les mammographies dans le respect du cahier des charges prescrit, garantissant l'exactitude des résultats.

Aujourd'hui, toutes les femmes de 50 ans à 74 ans peuvent bénéficier de ce dépistage : elles vont recevoir un courrier de l'ADOC 05 les invitant à participer au dépistage organisé. Bien sûr, toutes ces femmes restent libres d'adhérer ou non à la démarche et c'est là que la campagne de sensibilisation et d'information prend toute sa place. L'avantage du dépistage systématique est double : d'abord une double lecture pour plus de sécurité et une invitation systématique tous les deux ans.

# Écoutez le message d'octobre rose !

**Octobre est le mois international de promotion du dépistage organisé du cancer du sein. La couleur rose symbolise la sensibilisation au dépistage organisé de ce mal quasi exclusivement féminin. Le millésime 2010 de cette mobilisation est lancé le 9 octobre sur la place Jean Marcellin à Gap qui va se parer de rose. Et si nous écoutions un peu mieux les mots de celles qui ont vécu ce passage dans la maladie et qui aujourd'hui, en rémission, nous disent : « N'ayez pas peur, faites vous dépister, votre vie peut en dépendre ! »**

C'est en octobre 2009 qu'a été lancée la 1ère édition des lumignons d'octobre rose, une manifestation grand public qui allie festivités et sensibilisation. Cette année encore, ADOC 05 (Association pour le Dépistage Organisé des Cancers des Hautes-Alpes) s'associe à la Ville de Gap pour marquer ce mois de mobilisation autour d'Octobre rose 2010, et ce, du 8 au 10 octobre. Cet événement combinera sensibilisation, divertissement et originalité, pour un intense moment de partage. Le principe de l'événement est tout simplement de communiquer pour vaincre les peurs que cette maladie engendre et qui freine le dépistage précoce.

**En 2010, ce sont encore plus de festivités qui sont proposées pour cette ouverture d'octobre rose !**

On verra des bâches colorées dans la ville, des kakemonos avec des témoignages de femmes. Dès le 8 octobre, les boules de la Rue Carnot seront recouvertes de tissus rose, la fresque des lumignons sera allumée par les participants le 9 octobre sur la place Jean Marcellin où se produiront des danseurs et des musiciens. Sans oublier, bien sûr, le nœud rose symbolique arboré par le beffroi de l'hôtel de ville, avec un éclairage rose, des prestations réalisées par les Services Techniques de la Ville de Gap.

**Le lancement de la campagne locale aura lieu le samedi 9 octobre à 16h30 place Jean Marcellin, en présence de Roger Didier, Maire de Gap et de son conseil municipal, et de Guy Clément, Président de ADOC 05 et de son équipe.**



Une conférence pour mieux comprendre sa relation à l'autre... Et participez à une œuvre humanitaire !

Jacques Salomé est un écrivain et un conférencier recherché. Pourtant, il vient à Gap gracieusement à l'invitation d'une amie de 20 ans, Danièle Fievet, pour une conférence, finançant même les divers frais d'organisation. La totalité des recettes sera versée à l'Association « Après » qui a initié et fait vivre une école en Inde après le Tsunami de 2004. Cette association, animée par le chanteur Yves Duteil, qui sera peut-être présent à Gap à l'occasion de cette conférence, permet ainsi à 100 élèves d'avoir un avenir plus radieux.

## Conférence

« De l'amour de soi à l'amour de l'autre » le Mardi 12 octobre à 20h30 (Ouverture et dédicace en présence de Jacques Salomé à partir de 19h30) au Théâtre de La Passerelle à Gap

12 € l'entrée. Réservations et informations au 04 92 52 79 85 / 04 92 52 56 56



Une action tournée vers les patients : la pratique d'une activité physique !

La CAMI existe en France depuis 10 ans, c'est une association loi 1901 fondée en février 2000 par Thierry BOUILLET, oncologue des Hôpitaux CHU Avicenne, directeur médical de l'institut de radiothérapie des hautes énergies à Bobigny et, Jean-Marc DESCOTES, ancien sportif de haut niveau, concepteur de la pédagogie de l'activité physique en oncologie, directeur de la CAMI Paris et Ile de France. Pourquoi ce terme CAMI : c'est le nom japonais pour divinité. Il s'agit d'aider les personnes atteintes de pathologies cancéreuses, à mieux gérer les effets secondaires des traitements liés à la maladie, par la pratique régulière d'une activité physique sécurisée, ludique et dynamique, tenant compte des particularités de chacun.

Aujourd'hui, la CAMI a un point d'accueil à GAP et bientôt, son antenne départementale !

Le constat est simple et évident : chez plus de 70% des patients, on sait qu'une fatigue lourde persiste même après la rémission et qu'elle est souvent facteur de « dévastation de la vie sociale » des personnes. Paradoxalement, le recours à l'activité physique permet de se remettre doucement en selle et de reprendre confiance en soi. Le paradoxe ultime est que l'activité proposée par la CAMI relève des arts martiaux, le Karaté en l'occurrence, sport que l'on associe difficilement avec la fragilité d'un malade, et pourtant ! Il faut dire que les professeurs habilités par la CAMI sont des éducateurs médico-sportifs ayant reçu une formation à la fois médicale, psychologique et pédagogique. Par principe, pour extraire le malade du milieu médical, les cours dispensés par la CAMI sont généralement réalisés volontairement en dehors de toute structure hospitalière, avec un éventail assez large de disciplines enseignées : le Karaté-do, le stretching, le médité, voir même la danse contemporaine.

## Une antenne départementale de la CAMI à Gap

Depuis septembre 2009, CAMI Gap accueille les personnes ayant ou ayant eu un rapport avec la pathologie cancéreuse, et à qui l'on propose une méthode d'enseignement adaptée et propice à la préservation, la construction ou la reconstruction du corps. Son siège est installé à l'Espace ACAD aux Eyssagnières, bénéficiant d'installations de plus de 300 m2 avec 2 salles et toutes les fonctionnalités requises. S'il y a aujourd'hui « seulement » 10 élèves inscrits à Gap, la capacité d'accueil est bien plus grande et il ne faut pas hésiter à venir s'informer, l'inscription étant proposée à l'année, pour un tarif très raisonnable par rapport aux prestations proposées et aux services rendus ! Les sports proposés à Gap sont très adaptés aux personnes souffrantes ou convalescentes. Si Alain Delebarre est professeur diplômé d'état, salarié de l'Académie d'Arts Martiaux de Gap, il est aussi éducateur médico-sportif pour la CAMI de Gap. Corinne Roussel, elle, intervient pour la CAMI dans le département des Hautes-Alpes en tant que chargée de communication et, est responsable de la structure « espace Acad » : « On assiste à un phénomène de resocialisation des personnes touchées par le cancer, qui ainsi sortent du milieu médical et strictement familial. Le premier contact est souvent téléphonique avec les candidats à l'activité et, s'ensuit une rencontre avant le premier cours avec l'enseignant sportif. Nous sommes en lien avec certains médecins généralistes, le service de cancérologie du CHICAS, prescripteurs de nos services. La personne découvre les cours, et si tout se passe bien, elle revient avec son kimono pour y participer à son niveau de pratique. Le professeur adapte les activités pratiquées à chaque instant aux réactions de chacun. »



Pour toutes informations : CAMI Gap Espace ACAD 4 Rue des Gentianes ZA Les Eyssagnières II - 05000 GAP 04 92 24 15 68 - acad05@wanadoo.fr

Elles se sont fait dépister ! Elles étaient malades... Aujourd'hui guéries, elles témoignent pour nous.



Marie-Louise, 77 ans. Elle vous parle directement, élégante et coquette, arrivant vers vous d'un pas alerte suivi d'une franche poignée de mains. Marie-Louise ne fait pas son âge et à aucun moment on ne peut deviner qu'elle a été atteinte d'un cancer.

« Depuis l'âge de 50 ans, j'ai toujours suivi les mammographies. Par contre, après la mort de mon mari j'étais très fatiguée. Quand est arrivée la convocation, je l'ai directement mise dans les papiers à jeter pour le tri sélectif. Puis, devant les containers, cette lettre est tombée par terre, comme un rappel à l'ordre. Alors, je me suis ressaisie et j'ai répondu à l'invitation. C'est un signe qui m'a sauvé la vie ! Et dès la mammographie passée, j'ai vu les docteurs arriver vers moi et j'ai compris... Ils m'ont dit qu'il fallait intervenir ! Pendant 48 heures, cela a été la débâcle. Puis je me suis ressaisie ! Il me fallait réagir ne serait-ce que pour mes enfants à qui je ne voulais pas faire revivre le même drame qu'avec leur papa, mon mari, mort peu avant. J'ai choisi de ne pas me faire opérer à Gap pour faciliter la venue de ma famille qui réside à Rouen. C'est plus facile sur Marseille ! Ma fille travaille à la Timone, et cela m'a facilité, si l'on peut dire la démarche. J'ai choisi de me faire opérer, avec une reconstitution mammaire immédiate. C'est important de rester une femme, même à mon âge. C'est vrai qu'aujourd'hui encore, les cicatrices sont douloureuses, mais ce n'est rien à côté de la maladie elle-même. Aujourd'hui, j'ai retrouvé mon dynamisme et l'envie de vivre jour après jour. La maladie offre cette opportunité de ne plus s'embêter le quotidien avec des petits tracas qui comptent peu dans une vie ! »



Liliane, 64 ans. Elle est vive et tonique et vous regarde droit dans les yeux pour vous parler de son expérience. Aujourd'hui, elle milite au sein d'ADOC 05 pour dire très fort à toutes les femmes : « Faites-vous dépister, c'est une assurance contre une maladie qui ne prévient pas, et qui prise à temps, peut être parfaitement guérie ».

« Je milite auprès de l'ADOC 05. Je travaille dans un commerce et je vois trop de femmes qui craignent de se faire dépister et préfèrent ne pas savoir, comme si cela les protégeait de la maladie. Il faut y aller, même avec une appréhension légitime, parce que cela sauve concrètement des vies. Malgré la lourdeur de ma maladie, je suis positive et je dis qu'au plus tôt elles seront dépistées, au mieux elles s'en sortiront. Pour ma part, c'est moi qui m'en suis aperçue en sentant une grosseur dans mon sein, et on m'a vite diagnostiqué un cancer à un stade avancé. J'ai cru que j'allais mourir ! Si j'avais été dépistée plus tôt, cela aurait été plus facile certainement. La garantie de double lecture du dépistage de l'ADOC 05, permet d'être plus sereine face à la fiabilité de l'examen. Une prise en charge très tôt peut par exemple éviter la chimiothérapie qui est lourde à supporter ! J'insiste aussi pour affirmer, qu'il faut dire autour de soi que l'on est malade, sans refuser l'accompagnement affectif qui est indispensable. Je me suis battue pour ma famille, mes enfants. J'ai bien vécu des moments de doute et de dépression. Quand vous ne pesez plus que 40 kilos et que vous avez perdu vos cheveux, il est dur de se projeter dans l'avenir. Alors surtout n'hésitez pas, faites-vous dépister pour prendre à bras le corps très vite cette maladie qui ne doit pas être la plus forte parce qu'on a négligé de faire à temps les dépistages proposés par l'ADOC 05 ».

Monica, 62 ans. Elle parle vite et veut à tout prix convaincre : il faut suivre les conseils de l'ADOC 05 et aller se faire dépister. C'est comme une assurance vie ! Surtout qu'au moment de sa mammographie, elle n'avait aucun signe et se sentait en pleine forme. Alors, tous les jours elle remercie l'ADOC 05 !

« Je faisais des mammographies régulièrement depuis l'âge de 50 ans, mais des fois on oublie et j'ai reçu une lettre en 2004 de la structure de dépistage des cancers de la ligue (ADOC 05). Il était temps de la faire, j'y suis allée insouciantement en sortant du bureau. Puis on m'a dit d'attendre, de passer à l'échographie... J'ai compris. L'hospitalisation n'a pas tardé après des examens complémentaires. J'ai été opérée avec ablation complète et reconstitution immédiate. C'était moins traumatisant. Mais je ne supporte pas la prothèse et il va falloir que je trouve une solution après 6 ans de tracas quotidiens. J'ai pu faire ma chimiothérapie à Gap, le plus dur, a été le cortège de désagréments que cela entraîne, c'est difficile à supporter. J'ai connu une longue période de dépression suite à cet épisode douloureux. Ce fut long, mais aujourd'hui c'est reparti, en particulier grâce à la micro kinési qui m'a revitalisée et donné vraiment envie de profiter de la vie. Je me sens aujourd'hui pleine de force. Surtout qu'étant suivie régulièrement maintenant, je suis si on peut dire, mieux protégée que quelqu'un qui n'aurait rien eu à ce jour. Il faut surtout dire aux femmes de ne pas hésiter une seconde à faire la mammographie dans le cadre du suivi proposé par l'ADOC 05, car même si on peut juger cet examen désagréable, ce n'est rien par rapport à ce contre quoi il protège ! »



## En faveur de l'emploi : Le covoiturage !



### Les avantages du covoiturage :

**C'est un mode de transport économique puisqu'il permet de réduire une partie de ses dépenses, chaque passager participant aux frais de déplacement,**

**C'est une action écologique dans la mesure où il permet de réduire les émissions polluantes et les encombrements aux heures de pointe,**

**C'est un mode de déplacement convivial parce qu'il favorise les échanges et les rencontres,**

**C'est un moyen de se déplacer plus facilement pour les personnes ne possédant pas de véhicule car il permet de trouver une solution pour se rendre à son travail, à un rendez-vous ou pour accéder aux transports en commun.**

### A l'origine du projet : un constat

Les caractéristiques topographiques et la faible densité de population du territoire gapençais favorisent la prédominance des déplacements en voiture. Au-delà des notions de confort et d'autonomie, en milieu rural, l'utilisation de la voiture est souvent le seul moyen de transport possible pour se rendre sur son lieu de travail. Aussi, les derniers travaux menés par la Maison de l'Emploi et l'ensemble des Structures Locales d'Accueil qu'elle fédère, le Pays Gapençais, le PLIE Intercommunal Gapençais ont montré que la mobilité est l'un des freins majeurs des demandeurs d'emploi du département, ce malgré les offres de transport existantes sur le territoire (gratuité des 9 lignes de bus "Linéa" pour l'ensemble des habitants, mise en place de points de stationnements spécifiques aux vélos à travers la ville et développement des pistes cyclables, lignes de transports de car mises en place par le Conseil Général, trajets SNCF, covoiturage étudiant organisé par le BIJ). De plus, il s'avère que pour accéder à l'emploi, le coût de possession et d'utilisation de la voiture sont des obstacles pour les personnes en insertion.

### Face à ce constat, la Ville de Gap a décidé de mettre en place une plateforme de covoiturage

Une plateforme de covoiturage permet d'apporter une réponse complémentaire en termes de déplacement aux habitants de la ville et particulièrement à ceux des quartiers prioritaires. Ce projet fédérateur s'inscrit également dans le cadre des actions portées par le Plan de Déplacement Urbain (PDU), le Plan de Déplacement Inter Administration (PDIA) et l'Agenda 21 de la Ville de Gap. Il répond ainsi à différentes priorités de la Ville et s'articule avec l'offre de transport du territoire.

Avec cette plateforme, le service Politique de la Ville et de l'Emploi, porteur du projet, a pour principal objectif de participer au désenclavement des quartiers afin de réduire les barrières à la mobilité.

### Le covoiturage, comment ça marche ?

Le covoiturage est une pratique de déplacement consistant à utiliser, de manière conjointe et anticipée, un véhicule pour effectuer un trajet commun, sur sa totalité ou sur une partie seulement. Le covoiturage est un moyen de transport à envisager lorsque les transports en commun sont rares ou absents. C'est aussi un mode de déplacement possible en complément des transports en commun. C'est ce qu'on appelle l'intermodalité. Le covoiturage peut être utilisé en de nombreuses occasions (trajets domicile-travail, déplacements professionnels, départs en vacances, sorties...) et à des fréquences variables (tous les jours, une fois par semaine, une fois par mois, etc).

### En pratique, il s'agit de se mettre en contact avec des personnes effectuant un même trajet quotidien ou occasionnel.

Lorsque l'on covoiture, on peut le faire en qualité de conducteur, de passager ou les deux. Généralement, le conducteur définit le trajet (points de départ et d'arrivée, horaires, itinéraire) qu'il effectue et les conditions du transport (nombre de places disponibles, bagages, animaux, fumeurs). Le lieu et l'heure de départ sont donc définis et connus à l'avance. Le covoiturage implique en outre un partage des frais, habituellement laissé à l'appréciation du conducteur. La formule la plus classique consiste à diviser le coût du carburant et des péages par le nombre de personnes. Quoi qu'il en soit, le conducteur est tenu de ne pas faire de bénéfice, au risque d'enfreindre la loi.

## La plateforme de covoiturage, concrètement, qu'est-ce que c'est ?

La plateforme de covoiturage s'appuie sur un site Internet permettant de mettre en relation l'offre et la demande en matière de covoiturage. Ce site s'adresse à toutes les personnes majeures souhaitant pratiquer le covoiturage.

Sur le plan pratique, il s'agit dans un premier temps d'effectuer une inscription gratuite sur le site par le biais d'un rapide questionnaire. Cette inscription génère la création d'un "espace membre" permettant de gérer les trajets et les contacts entre les utilisateurs.

Il est ensuite très simple de rechercher ou d'ajouter des trajets en indiquant les villes de départ et d'arrivée souhaitées, soit via son espace membre, soit via la page d'accueil du site Internet. Dès lors l'utilisateur peut visualiser les résultats de sa recherche et choisir le trajet qui lui convient.

La mise en relation est quant à elle laissée au choix de l'utilisateur, il peut en effet choisir d'être contacté directement en indiquant ses coordonnées (téléphone ou mail) ou bien choisir d'être contacté via le site Internet, l'espace membre étant doté d'une messagerie.

À tout moment l'utilisateur reste libre de modifier son profil, ses trajets et de résilier son inscription au service.

Les utilisateurs ont également la possibilité d'obtenir des renseignements, de s'inscrire ou d'être mis en relation via un centre d'appel (tarification d'un appel local).

Selon Pascal LISSY, Maire Adjoint en charge de la Politique de la Ville : « Je me réjouis de cette réalisation, dont je ne doute pas qu'elle soit un véritable succès, dans le prolongement du succès de la politique des transports urbains de notre ville depuis plusieurs années ».

Il sera possible d'accéder au site Internet via l'adresse web :

**[www.ville-gap.fr/covoiturage](http://www.ville-gap.fr/covoiturage)**

### Calendrier et rendez-vous

- Activation du site Internet deuxième quinzaine de septembre,
- Démarrage des informations collectives et des accompagnements individuels au sein des centres sociaux fin septembre-début octobre,
- Courant 2011, la Ville de Gap devrait mettre en place des aires de covoiturage repérables par des panneaux signalétiques.



**Jean-Paul CADET,**  
Conseiller Municipal délégué  
représentant à la Maison de  
l'Emploi

« Un site Internet oui, mais pas seulement ! La spécificité de la plateforme de covoiturage de la Ville de Gap est d'inclure un volet d'accompagnement à l'utilisation de l'outil afin de

promouvoir son utilisation auprès du public qu'elle cible prioritairement : les habitants des quartiers prioritaires en démarche d'insertion professionnelle. En effet, pour que cette plateforme permette de lever les freins à la mobilité, qui sont des freins périphériques à l'accès ou au maintien en emploi, un accompagnement des publics est indispensable. Ainsi, un référent covoiturage sera présent au sein de chacun des centres sociaux et il aura pour mission d'accueillir et d'informer le public, d'animer des séances d'informations collectives mais aussi de tenir des permanences permettant l'accompagnement individuel du public à l'utilisation de la plateforme. Je serais très attentif à la réussite de cet outil et du covoiturage en général dont le principe a été approuvé par le Conseil Municipal du 25 septembre 2009. Par cette décision, les élus de la Ville et le Maire Roger Didier ont décidé d'apporter une réponse complémentaire en termes de déplacement aux habitants de la Ville et plus particulièrement aux résidents des quartiers de Gap bénéficiant des dispositions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) ! »



**Pascal LISSY** Quels premiers enseignements tirez-vous de cet été 2010 dans les centres sociaux ?

« Encore une fois, l'été 2010 a connu une forte participation des enfants aux activités proposées par nos équipes dans les centres sociaux. C'est une très grande joie pour nous, car la Ville de Gap veille à ne laisser aucun de ses enfants de côté. J'insiste sur la qualité du contenu et de la richesse des programmes portés par nos équipes caractérisées pour leur professionnalisme et leur sens de la relation de proximité. »

## Un passeport bénévole !

La Ville de Gap a lancé une réflexion sur la valorisation et la prise en compte des bénévoles dans les actions des centres sociaux, mais aussi sur l'ensemble de la ville. Un groupe de travail s'est réuni de nombreuses fois en 2009, avec le soutien du cabinet « Accolades » pour finaliser des objectifs et définir une démarche. La direction de la jeunesse a mis en place au printemps dernier, des séances de travail avec des bénévoles volontaires pour faire des propositions concrètes d'actions. Les réflexions issues de ce travail ont amené Roger Didier, le Maire de Gap, à mettre en place prochainement « Le passeport bénévole ».

Ce document qui sera proposé aux bénévoles, est une reconnaissance de l'expérience et une valorisation des compétences de chacun. C'est un lien entre le bénévole et la structure dans laquelle il s'engage. Il permet de valoriser les compétences dans un objectif personnel ou professionnel, de convertir l'expérience bénévole en diplôme avec la validation des acquis de l'expérience.

Ce document sera disponible dans les centres sociaux à l'automne 2010. C'est une réalisation de France Bénévolat et de la Ville de Gap. Cette expérimentation devra être évaluée et développée si nécessaire. Ainsi la Ville reconnaît au monde bénévole une vraie mission de lien social au sein des quartiers mais aussi dans les associations culturelles et sportives.

## Les « Accueil de Loisirs des centres sociaux » de la Direction de la Jeunesse et de la vie des quartiers de la Ville de Gap

### L'été au Centre Social des Pléiades.

L'été au Centre Social des Pléiades, c'est été 80 enfants qui ont participé aux activités proposées par toute l'équipe d'animation : des plus classiques (atelier perles, fabrication de fusée, origami, pâtisserie, jeux d'extérieurs...) aux plus intenses (séjour sportif, accrobranche, jeux inter quartiers, piscine...). L'été c'est aussi des temps forts comme les minis camps (Tallard, Réallon), des espaces d'autonomie et d'entraide pour les enfants, qui rentrent ensuite chez eux la tête pleine de souvenirs et avec l'envie de recommencer. L'été aux Pléiades, ce sont les journées « vadrouille » mobilisant 28 familles du quartier qui partent à la découverte du Festival du Jeu à Beauregard, des « jeux...di du kiosque » à la pépinière, et qui prennent le large pour découvrir et se dépayser, à Digne à la rencontre des papillons, au zoo de la Barben à la découverte de la faune pas très locale mais si impressionnante... Et bien sûr des sorties fraîcheur et détente sur les plans d'eau du pays (St Bonnet et Sisteron) et d'ailleurs (St Cyr).

L'été au Centre Social les Pléiades, c'est aussi des temps conviviaux autour d'ateliers cuisine et de repas familles organisés en lien avec l'association Partage où chacun peut mettre la main à la pâte et participer. C'est enfin tout simplement l'accueil au quotidien du public dans les locaux pour échanger, informer, aider, accompagner toute personne qui vient solliciter l'équipe.

Cet été, l'équipe des Pléiades s'est déplacée chaque mercredi sur les quartiers du secteur pour rencontrer le public, proposant à toutes et tous de rejoindre les enfants et les familles déjà inscrites aux activités. Les mots de Laurence et Sandrine, deux mamans du quartier : « S'il fallait résumer l'été aux Pléiades, nous dirions convivialité, ludique, sympathie et nous proposerons de prévoir l'an prochain encore plus d'activités « familles » parce qu'on aime se retrouver et partir à l'aventure tous ensemble ».

### L'été au Centre Social de Beauregard.

L'action du Centre Social de Beauregard s'enracine dans l'expérience vécue des habitants et favorise leur participation au développement social du quartier, au sein des associations : Association de quartier Beauregard-Kapados, Association des jardins familiaux, Association des parents d'élèves... et du centre social, notamment dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité où onze personnes interviennent bénévolement avec des animateurs pour aider les enfants et les adolescents.

### Des mots de parents

**Dominique** : « Le Centre Social de Beauregard apporte de la joie à nos enfants. Ils prennent un grand plaisir à y aller. Ils rencontrent de nombreux enfants avec qui ils sont maintenant amis. On est sécurisé quand ils sont au Centre Social car les enfants sont encadrés par une équipe professionnelle, dynamique, souriante et à l'écoute. Les animations sont nombreuses et variées. Merci à toute l'équipe. »

**Magali** : « J'aime savoir que ma fille est bien encadrée et qu'elle pratique des activités originales qu'elle ne ferait pas avec moi, compte tenu de mon emploi du temps. »

### Des mots d'enfants

**Emma** : « Au Centre Social je pratique beaucoup d'activités sportives comme le badminton, l'accrobranche, le catamaran, la piscine, les balades en montagne. Mais ce que j'aime le plus ce sont les mini camps. »

**Samir** : « J'ai bien aimé le camp de Monétiers. Je me suis bien amusé au jeu « Terre mer ciel » à la Pépinière. »

**Mattias** : « J'ai tout aimé, mais mon préféré c'est l'accrobranche et le mini golf. »

**Eliès** : « J'ai aimé les concours de plongeurs à la piscine. Au Festival du Jeu d'Aiguilles ça m'a plu d'expliquer les règles aux gens. Je me souviens d'une danse inventée avec Samir. Quand il y a eu l'orage, tout le monde a flipé c'était trop bien. J'ai dansé aussi la valse à Aiguilles. »

**Nassim** : « J'ai adoré le grand jeu à Charance et toutes les activités. »

### L'été au Centre Social de Fontreyne

Pendant les 2 mois de l'été, ce ne sont pas moins de seize sorties à la journée dans le département (citadelle de Sisteron, plan d'eau de Veynes, baie de Chanteloube etc...) et deux sorties (bord de mer et cité de la vannerie) deux mini séjours de 2/3 jours et six mini stages artistiques, qui ont été proposés aux familles et aux jeunes des quartiers de Fontreyne. Ces activités mises en place par l'équipe des animateurs permanents et saisonniers ont été menées en partenariat avec l'association de quartier de Fontreyne. Toutes ces activités ont favorisé des temps d'échanges, de rencontres, de solidarités et de convivialités.

Au mois de juillet les animateurs ont eu l'audace d'installer la plage au centre social : parasols, transats et jeux dans le sable étaient de rigueur. C'est une moyenne de 50 enfants et plus de 70 familles qui sont ainsi impliquées sur le quartier de Fontreyne.

### L'été au Centre Social de St Mens

Les enfants ont pu vivre de belles aventures. L'équipe d'animation a proposé un planning varié : Grimper dans les arbres à l'Accrobranche, naviguer sur le lac de Serre-Ponçon, se faufiler dans les grottes du Dévoluy lors des sorties spéléologie, participer à de nombreuses activités ludiques et éducatives (cuisine, atelier d'art plastiques, land art, ping-pong, boxe, tir à l'arc...), mais aussi vivre l'épopée des bivouacs, voile sur le lac de Serre-Ponçon, randonnée dans le Champsaur avec hébergement en yourte, rencontrer un champion du monde de boxe à Marseille et l'affronter sur un ring !

**Le bivouac voile à Chanteloube par Théo, 9 ans** : « On est allé faire de la voile, puis on a dormi au camping dans les tentes. Dans les tentes c'est rigolo ! Ça m'a bien plu et il y avait aussi la baignade et toutes les activités ! Je me suis bien amusé avec ma sœur et je me suis fait des copains. »

**Le bivouac yourte à Ancelle par Amina, 9 ans** : « La yourte c'est trop bien, c'est grand et tout. L'animatrice a ramené plein de truc pour décorer nos yourtes et elle a pris plein de déguisements parce qu'elle avait une idée de faire un spectacle. C'était bien sauf que le repas était bizarre... Le soir on a fait un feu, on a joué de la guitare et fait plein de jeux de mimes, c'était super bien. »

**Par Romain, 7 ans** : « J'ai fait des jeux comme les échecs que j'ai appris au centre avec Yohann et aussi des jeux dans la forêt. J'ai bien aimé aller à la piscine dans le grand bassin... et j'aime bien les jeux de société. »

**Par Eden, 7 ans** : « Je me suis amusée avec ma cousine. On a fait des jeux comme les balles de jonglage et on a appris à jongler... et j'ai aimé les perles. »

### L'été au Centre Social du centre ville

Le centre a gardé ses portes ouvertes en juillet et août pour un accueil permanent et chaleureux en direction de tous les jeunes qui cherchaient des logements pour leur rentrée en études supérieures ou pour des petits jobs pour les retardataires.

L'accès à l'informatique et internet a vu passer 145 personnes pour des recherches diverses et variées. Plus de 410 personnes ont fait appel aux services du Centre et ont profité des informations comme des offres d'emploi, de logement et plus largement des loisirs et des festivités.







## L'été 2010 dans les Centres de Loisirs du CCAS

**Françoise DUSSERRE** Conseillère Municipale déléguée à l'aide sociale, petite enfance et 3<sup>ème</sup> âge. Vice Présidente du CCAS.

*« Encore une fois, l'été 2010 a été une belle réussite dans les Centres de Loisirs du CCAS. Je suis très satisfaite de la forte demande pour l'ensemble des structures et ce particulièrement pour le Centre de Loisirs Maternel qui fait plus que le plein ! ».*

### Le Centre de Loisirs Maternel : pour le mois de juillet jusqu'à 228 inscrits.

Cette structure a fêté ses 10 ans cette année et rencontre toujours autant de succès, grâce aux efforts d'adaptation qui ont été faits, tant par les travaux d'extension que par l'assouplissement constant du mode d'accueil. Ainsi pour le deuxième été, deux modes d'accueil ont été proposés simultanément : accueil à la semaine et accueil souple en journée, ou demi-journée avec ou sans repas. Le projet d'activités proposé cet été s'articulait autour du thème: « Au pays des rêves... ». Ce fil conducteur a permis aux animateurs d'éveiller l'imaginaire des enfants, à travers les différentes activités proposées. Ainsi le clown « Totoche » les a entraînés avec lui au « pays de la bonne humeur ».



La Clairière a proposé aux enfants des vacances dynamiques, innovantes et enrichissantes, en respectant leurs besoins physiques et psychologiques avec au menu : des moments « détente », des moments « au choix », des moments « découverte ». A noter que l'accent a été mis sur la découverte de l'environnement naturel du Centre et que tout l'été ont été organisés des « camps de nuit » où les enfants ont pu redécouvrir le plaisir de faire du camping, grâce au temps fort du repas de la veillée et au côté magique de la nuit sous tente. Le Centre de Loisirs La Clairière s'est aussi doté d'une nouvelle piscine qui a fait la joie de tous les enfants durant ces deux mois d'été.

### Le Centre de Loisirs Clairville : la souplesse d'accueil.

Situé au CMCL et à l'école de la Pépinière durant les deux mois d'été, ce Centre de Loisirs Sans Hébergement accueille depuis l'été 2004, les 6-12 ans qui souhaitent bénéficier d'un accueil souple, c'est-à-dire avec inscription à la journée ou à la demi-journée, chose impossible sur la structure-mère de La Clairière qui n'accueille qu'à la semaine durant la période d'été. Ouvert pour 70 places maximum, ce centre connaît une progression continue des effectifs accueillis depuis sa création, preuve que cette souplesse d'accueil correspond à la demande des familles et constitue un bon complément de l'accueil à la semaine. D'ailleurs beaucoup d'enfants fréquentent alternativement les deux structures durant l'été. Les projets d'activités

sont proposés autour de thèmes chaque semaine, cette année les thèmes retenus étaient : « Semaine culturelle », « Autour de l'eau », « Semaine artistique », « Découverte de la nature » ou encore « Le monde des animaux ».

### Les tout-petits sortent des crèches ! Les parents y rentrent...

La vie en établissement d'accueil de jeunes enfants permet, outre l'accueil pendant le temps de travail ou de loisirs des parents, la découverte de la vie en collectivité, les jeux partagés, mais également la vie ensemble hors de la crèche, pour d'autres partages. C'est ainsi que le début de l'été a été marqué par plusieurs sorties : ferme pédagogique à l'IME St Jean, chocolaterie de Montmaur, pique-nique à Charance, découverte des avions et hélicoptères à l'aérodrome de Gap-Tallard, découverte des cerfs-volants à l'aérodrome du Chevalot d'Aspres sur Buëch, pique-nique et sieste partagés inter crèches après un spectacle offert par les personnels petite enfance dans le cadre du Centre de Loisirs Maternel, fête de la petite enfance et des 10 ans du Centre de Loisirs Maternel, etc. Cette période de l'année est aussi celle où de nouveaux parents découvrent les futurs lieux de vie de leurs enfants : c'est le temps des échanges entre futurs « anciens » parents dont les enfants partent à l'école vers de nouvelles aventures, et les parents qui arrivent à l'automne à l'image de ce qui a été réalisé à la Crèche Familiale Le Petit Chemin.



### La Crèche Familiale Le Petit Chemin a accueilli en septembre 2010, 84 enfants dont 20 nouvelles familles.

De façon à préparer la rentrée de septembre, la Crèche Familiale Le Petit Chemin, a invité les familles à participer à un moment convivial et festif. Ainsi, les parents des enfants nouvellement accueillis en septembre ont pu côtoyer les familles fréquentant déjà la Crèche. Les assistantes maternelles de la Crèche Familiale s'étaient investies dans la confection de panneaux photos relatant les différents moments de la journée des enfants à leur domicile.



Tous les temps forts de l'année étaient aussi représentés : Noël, Mardi Gras, Pâques, sortie de fin d'année, anniversaires des enfants... La réalisation de ces panneaux a pu mettre en valeur le réel travail d'équipe qui est fait à la Crèche Familiale. Les photos prises de tous les enfants à chaque occasion de l'année étaient diffusées sur un grand écran tout au long de la soirée. Les enfants, accompagnés du personnel de la crèche, ont pu mimer à leurs parents, les chansons habituellement chantées au cours de l'année.

**La Crèche Familiale Le Petit Chemin** repart ainsi avec des projets plein la tête pour accompagner les enfants tout au long de l'année. Une équipe pluridisciplinaire assure l'encadrement des assistantes maternelles, l'organisation des différentes activités ainsi que la gestion de la crèche. Vingt-cinq assistantes maternelles accueillent de 2 à 4 enfants à leur domicile.

### Soirées à thème

L'automne 2010 voit la mise en place de soirées à thème à destination des parents de jeunes enfants. Ainsi, des temps d'échanges, de découvertes et d'apprentissage, gratuits, animés par des experts concernés par le sujet sont proposés : alimentation, sommeil, jeux, vaccinations, et bien d'autres thèmes selon les envies des parents.

La première session se déroule le mardi 28 septembre dernier à 20 heures autour du développement du jeune enfant. Une soirée pour permettre aux parents d'échanger directement sur les questions d'éducation de leurs enfants.

**Inscription et information pour les prochaines sessions auprès de l'Espace Petite Enfance,**  
7 place Jules Ferry, par téléphone : 04.92.53.24.61 ou par mail : petite.enfance@ville-gap.fr.

### La rentrée est passée, ne soyez pas trop en retard pour les inscriptions !

Il est temps pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de procéder à l'inscription dans le Centre de Loisirs Maternel et le Centre de Loisirs La Clairière pour les mercredis et vacances scolaires de l'année 2010-2011.

Pour la première inscription de l'année scolaire 2010-2011, les parents doivent se présenter au C.C.A.S pour la création ou la mise à jour du dossier. A cette occasion, une carte leur sera délivrée. Par la suite, les parents auront la possibilité d'inscrire leur enfant par téléphone.

#### IMPORTANT :

**Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour la constitution initiale du dossier. L'enfant peut être accueilli à la demi-journée ou journée avec ou sans le repas.**

**Une fois le dossier constitué, les réservations seront prises au Centre Communal d'Action Sociale au 04.92.53.25.25.**

## L'ÉPICERIE SOCIALE DU CCAS de la Ville de GAP

L'épicerie sociale du CCAS va se joindre à la Banque Alimentaire pour la GRANDE COLLECTE ALIMENTAIRE des 27 et 28 Novembre 2010.

Nous comptons sur la générosité de tous et, si vous avez du temps libre, nous recherchons des bénévoles pour nous aider. N'oubliez pas également de participer aux 10 ans de l'épicerie en trouvant une proposition de nom pour l'épicerie sociale. Vous pouvez donner vos idées sur le site de la Ville de Gap

[www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)



Jean Véron, Directeur Général de la CAF ; Madame Fabienne Lavernhe Présidente du CA de la CAF, et Françoise Dusserre, Conseillère Municipale déléguée à l'aide sociale, petite enfance et 3ème âge. Vice Présidente du CCAS.

## Au cœur de la politique sociale de la Ville de Gap, la CAF des Hautes-Alpes

**La Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes n'est pas seulement un guichet où l'on vient chercher des services ou des aides financières. C'est d'abord un acteur important du développement social sur le territoire départemental. Pour en savoir plus, entretien avec la Présidente du Conseil d'Administration de la CAF des Hautes-Alpes, Fabienne Lavernhe et le Directeur général, Jean Véron.**

La Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes porte une réflexion sur la politique familiale, la cohérence et la complémentarité des aides sur l'ensemble du département, prend en compte les caractéristiques de la ruralité et de la vie en montagne, et veille à l'équité de traitement de tous les allocataires.

Elle porte ces objectifs et ces missions sur le terrain avec le Conseil Général, l'ensemble des élus territoriaux et la Ville de Gap, et privilégie sans cesse la rencontre avec les élus des différents secteurs, pour l'étude des projets en amont. Un tiers des prestations légales versées par la CAF dans les Hautes-Alpes, est à destination des Gapençais.

**La Présidente du Conseil d'Administration de la CAF des Hautes-Alpes, Fabienne Lavernhe et le Directeur général, Jean Véron :**

« La Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes est une structure dynamique, et ce malgré sa taille modeste. Sa richesse, c'est d'abord son personnel motivé et responsable, soutenu par une direction collaborant efficacement avec des administrateurs impliqués et très présents. Ce n'est pas assez connu, mais je tiens à rappeler que la CAF des Hautes-Alpes, comme toutes les CAF, est un organisme de droit privé financé par des cotisations sociales versées par les employeurs, par l'impôt et par des contributions diverses. La CAF verse aussi des fonds du Conseil Général (RSA). »

**Nous travaillons au quotidien avec les partenaires sociaux !**

Les partenaires sociaux, que ce soient les syndicats de salariés et d'employeurs, les associations familiales, les personnes qualifiées, tous participent à définir avec nous les principaux enjeux de demain. Des enjeux portant sur la poursuite de nos missions d'aide aux familles, et sur le développement de nouveaux partenariats. Par ailleurs, tous nos partenaires d'aujourd'hui défendent le modèle tri-caisse (CPAM, CAF, URSSAF) spécifique à Gap, qui démontre chaque jour, à la fois les

bienfaits de la mutualisation des moyens et la nécessité de rester proche du terrain.

**La CAF des Hautes-Alpes porte une attention particulière à son action en faveur des familles.**

Elle met en place les prestations légales et impulse des actions partenariales avec des communes. Les prestations légales, ce sont en fait les allocations familiales, les prestations petite enfance, les aides au logement, etc. On dénombre une bonne vingtaine de prestations légales : des prestations pour l'enfance et la famille comme les allocations familiales et la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), des prestations pour le logement, et des prestations de solidarité comme le Revenu de Solidarité Active qui remplace aujourd'hui le Revenu Minimum d'Insertion, mais aussi comme les allocations pour les personnes handicapées, qui sont parfois le seul revenu de ces personnes. Nous agissons dans les domaines de l'action sociale, au premier rang desquelles on trouve la Petite Enfance. Grâce au partenariat avec les communes, nous travaillons au plus près du terrain, puisque ce sont elles qui nous aident à déterminer les besoins sur leur territoire. Sachez que nous cherchons sans cesse à évaluer nos actions, afin de mieux les orienter et rester en cohérence avec les enjeux de la politique familiale.

**Le Contrat Enfant-Jeunesse (CEJ), au service de l'accueil des enfants**

Ce contrat permet d'améliorer l'accueil des enfants et des jeunes dans les communes. Ces CEJ sont mis en place après un bilan partagé : diagnostic commun de la situation sur la commune et mise en place d'un plan de développement concerté sur 4 ans. Ces contrats permettent en particulier de créer des places d'accueil dans les crèches.

Le rôle de la CAF est primordial, car elle accompagne financièrement le fonctionnement et le développement des équipements sociaux et indirectement, elle aide les familles à en faire béné-

ficier leurs enfants. De façon schématisée, on peut dire que, la famille, la commune et la CAF se partagent le coût d'une place en crèche de manière équitable.

**Les Hautes-Alpes, et Gap en particulier, sont remarquablement couverts par les services d'accueil**

Nous avons peu de choses à envier aux autres territoires de même composition. La Ville de Gap est vraiment bien couverte, avec des efforts remarquables, en particulier ceux des centres de loisirs, caractérisés par des accueils souples au service des familles. Je tiens à souligner l'effort du CCAS, de la Ville de Gap et du Service de la Jeunesse et des Quartiers, qui travaillent en partenariat avec nous, et qui cherchent toujours à mieux s'adapter aux besoins réels des familles, avec des centres de loisirs, des crèches et des centres sociaux qui s'adaptent aux exigences des familles, (horaires, mode de garde, services, etc.),

**Faciliter la vie des parents et aider à l'intégration sociale, voilà notre crédo !**

Les CAF se sont développées après la deuxième guerre mondiale, dans une orientation nataliste : il fallait favoriser les naissances. Ce qui est aujourd'hui au cœur de l'action de la CAF, c'est l'enfant et son développement, qui passe par tout ce qui touche à la conciliation de la vie familiale et professionnelle. En France, on sait faire cela, peut-être mieux qu'ailleurs en Europe. Le deuxième point d'action, c'est la cohésion sociale, avec la recherche d'outils favorisant l'intégration du plus grand nombre, et en particulier l'accueil des personnes les plus défavorisées. Le bon exemple, c'est le « centre social », un lieu de brassage de population important sur un quartier, et qui permet à des gens très divers de se connaître, de travailler ensemble pour le bien-être de leurs enfants, et qui ainsi arrivent à s'apprécier malgré leurs différences. »

## Tout savoir sur la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes aujourd'hui :

21 789 allocataires (+ 5 % en trois ans), soit 58 000 personnes couvertes dont 25 300 enfants :

- 42 % de la population des Hautes-Alpes reçoivent des prestations de la CAF ;
- 9,26 % des allocataires ont pour seules ressources les prestations versées,
- 31,30 % des allocataires sont sous le seuil des bas revenus,
- 2 500 sont bénéficiaires du RSA (contre 1 300 du RMI et de l'API précédemment).

Environ 107 millions d'euros versés en 2009 en prestations légales, avec une répartition des prestations : 52 % pour la naissance et la famille, 23 % pour le revenu garanti et 25 % pour le logement :

- Plus de 24 millions pour la petite enfance et la naissance (PAJE),
- Plus de 31,5 millions pour l'entretien des enfants et de la famille,
- Plus de 27 millions pour le logement (AL, APL, etc.),
- Plus de 24 millions pour le revenu garanti (AAH, RMI / RSA - 2 500 bénéficiaires au 31/12/2010),
- 303 631 euros pour les frais de tutelle,

Près de 8 millions d'euros en action sociale, dont plus de 6 millions en prestations de service, pour les collectivités territoriales avec entre autres :

- 28 contrats enfance jeunesse,
- les structures d'accueil petite enfance (30 structures multi accueil, 5 micro crèches, 1 jardin d'enfants),

- les accueils de loisirs (54 structures financées),
- 11 centres sociaux,
- 7 Relais d'Assistants Maternelle,
- 7 Lieux d'Accueil Enfants Parents, 30 projets CLAS, le service de médiation familiale, les projets parentalité : une progression de plus de 30 % en 3 ans avec la création depuis fin 2006 de 226 places supplémentaires d'accueil dans les structures petite enfance, 2 nouveaux relais d'assistants maternelles et 1 nouveau lieu d'accueil parents enfants.

Environ 1,5 millions d'euros de fonds propres ont été attribués par le conseil d'administration dans le cadre de la politique familiale mise en œuvre : des aides individuelles sous forme de prêts ou de secours, le financement d'un service de travailleurs sociaux (4 personnes qui ont reçu près de 2 300 allocataires et monté 240 dossiers d'aide + 1 responsable) et l'embauche d'une conseillère technique, des aides individuelles au temps libre pour les colos (montant x 2) ou les centres aérés (augmentation de 40 % en 2 ans), un soutien au départ en vacances en famille avec le service VACAF, l'aide à domicile, des subventions versées aux associations, au FSL, à l'ADIL, etc.

Une augmentation du quotient familial a été réalisée (passant de 600 € à 750 € en quatre ans) pour ouvrir l'accès aux aides à plus de familles.

Le personnel de la CAF est composé de 69 personnes salariées qui grâce à leur motivation, ont permis d'absorber dans le cadre des prestations, à la fois la mise en place du RSA, mais aussi de nombreux autres changements (plusieurs prestations exceptionnelles à verser, changement de la

date de prise en compte des revenus pour les aides logement, modifications informatiques, formations spécifiques). De plus, le renforcement des procédures de maîtrise des risques, surcharge aussi bien l'agence comptable que les services. Malgré ces surcroûts de travail, les agents ont su maintenir une très haute qualité de service : la CAF des Hautes-Alpes est l'une des meilleures CAF de France, pour le traitement des dossiers des allocataires, pour son service d'action sociale très à l'écoute des besoins du terrain, tout en poursuivant le développement des actions et des services, pour son service informatique très performant, et pour son agence comptable extrêmement dynamique qui communique et échange avec les administrateurs.

Le conseil d'administration est composé de 23 membres titulaires (et 19 suppléants) avec 3 représentants du personnel. Il s'est réuni 7 fois dont une fois dans le Queyras, au centre social, et il est très impliqué et très sollicité. Les administrateurs, en étroite collaboration avec la Direction, ont travaillé :

- sur la nouvelle convention d'objectif et de gestion 2009-2012,
- sur le plan pluriannuel de gestion, sur la politique vacances,
- sur le transfert de la crèche du Lautaret à la Communauté de Communes du Briançonnais,
- sur les bilans et les budgets,
- sur la nomination du nouveau Directeur tri-caisse après le départ de Maurice SARDO et l'intérim de Joël TOURNIAIRE,
- sur les dossiers d'action sociale, les fonds d'investissement et les sujets d'actualités.



## « Pot'âgé » :

### Les jeunes s'engagent avec le Foyer Bellevue (EHPAD) et le GRETA 05



### Le conseil des jeunes jardiniers pour planter un cerisier ?

Pour planter un cerisier, nous avons fait un gros trou. Dans le fond, nous avons bêché et mis du terreau de plantation. Ensuite, nous avons placé le cerisier en faisant attention de ne pas enterrer le point de greffage. En remettant la terre, nous avons veillé à ne pas l'abîmer. Nous devons l'arroser tous les 2 jours et pour l'instant, malgré la mauvaise saison de plantation, il pousse pour notre plus grand plaisir et notre fierté grâce au bon soin des résidents.

Des jeunes entre 16 et 25 ans se sont impliqués dans un projet peu commun. Grâce au soutien du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Gap, l'EHPAD Bellevue les a accueillis dans le cadre d'un partenariat avec le Greta des Pays Haut-Alpins, centre de formation, où ils construisent leur projet professionnel au sein du dispositif « Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs ». Souvent sortis trop tôt de l'école, les jeunes travaillent sur la remise à niveau de leurs savoirs de base pour se préparer à rentrer dans des formations qualifiantes ou vers l'emploi. Le fil conducteur de leur apprentissage cette année était l'éco-citoyenneté. Et dans ce cadre, ils ont choisi notamment de réaliser un jardin potager et de profiter dans ce lieu propice de l'EHPAD Bellevue de l'expérience de leurs aînés.

#### Paroles de jeunes au cours des saisons :

**L'hiver :** « D'abord nous nous sommes découverts, à travers les animations habituelles des résidents de Bellevue, comme le chant, la danse ; moments privilégiés au cours desquels nous avons partagé nos cultures. Puis est venu le temps où nous avons créé nos propres animations. Deux ont marqué nos mémoires : la derbouka et le loto. Le loto, on connaît, mais pas la derbouka ? L'un d'entre nous à eu l'idée d'amener de la musique et des gâteaux : un crumble aux pommes que nous avons confectionné. Nous avons donc préparé du thé vert. Pendant cette collation, nous avons joué de la derbouka, c'est un tamtam d'Afrique du Nord. Chaque résident a pu s'essayer à jouer quelques rythmes, le tout avec beaucoup de bonne humeur. Pour le loto, les résidents nous ont réclamé ce divertissement et nous avons pris à cœur de « faire plaisir ». Nous avons eu une forte participation. Certains d'entre nous se sont révélés de bons crieurs de numéros, d'autres ont accompagné les résidents plus handicapés, ou confectionné des lots, par exemple des photographies réalisées avec le concours du Musée de Gap, des pâtisseries préparées avec soin... Nous avons simplement rencontré les « anciens ». Le jeu fut souvent un moment de partage, à travers le Triomino, dominos ou encore Scrabble. Mais aussi la belote où certains d'entre nous se sont révélés de fins joueurs pour un vrai plaisir partagé. Pour changer, nous avons apporté un nouveau jeu, Alias, qui a connu un franc succès. Ce jeu a pour but de faire deviner un mot en donnant sa définition. On a pu ainsi travailler notre mémoire ou expression. Mais après avoir questionné les « anciens » pendant tout ce temps sur comment faire un potager et malgré un vrai hiver à Gap, la neige a fini par fondre.

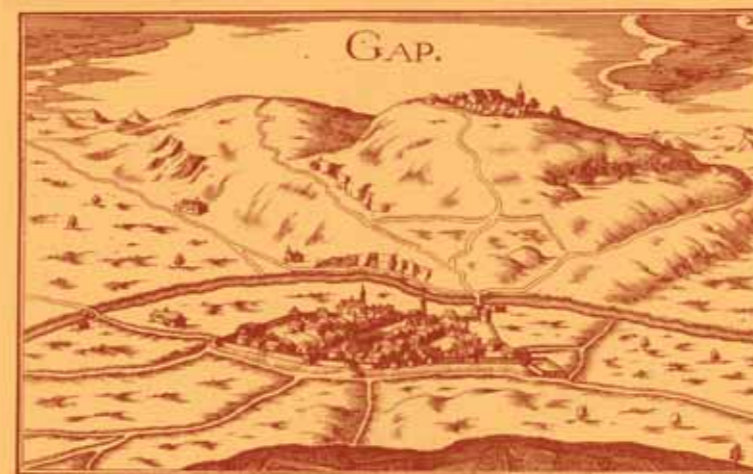
**Le printemps :** « Avec les beaux jours, beaucoup étaient heureux de sortir bricoler, peindre et prendre des coups de soleils. Après l'avoir imaginé et dessiné, nous avons fini par créer notre potager derrière l'établissement de Bellevue pour le plaisir aussi des personnes âgées. Ce potager semble petit, voir mini mais avec 3h par semaine... Nous avons adhéré au choix initial du potager carré, ce malgré l'espoir des anciens pour un potager traditionnel, plus grand. Eh oui, notre vocation à ce jour n'est pas de devenir maraîcher ! Grâce à ces trois potagers en carré,

nous avons pu avoir une large diversité de plantes et nous essayer à faire pousser des légumes : sur deux carrés consacrés aux légumes, nous avons des oignons, des carottes, des radis ronds, des radis longs, un chou, des laitues, des frisées, des épinards, des betteraves rouges... et un pied ou deux de fleurs compagnes comme l'œillet d'inde ou l'aneth pour repousser les parasites, mais aussi simplement, pour que ce soit beau. Le troisième est un carré de plantes aromatiques. On y trouve de la ciboulette, du persil, du basilic, du raifort, du thym, du serpolet, du cerfeuil, de la sauge, de l'estragon... Hors des carrés, nous avons aussi planté des fraisiers, des framboisiers, un pied de courgettes, des tomates cerise, de la menthe, de la verveine et aussi quelques capucines à croquer. Pour faire pousser tout cela, notre formateur nous a fait du purin d'orties... mais on lui a laissé le loisir de l'épandre, cela sent vraiment trop mauvais ! Mais notre fierté c'est notre cerisier ! Planter un arbre... et prendre racine ?

#### La conclusion des jeunes jardiniers :

« Aujourd'hui, on prend plaisir à croquer. Maintenant, on connaît le vrai goût des fraises. On sait reconnaître une salade fraîche. Nous avons amélioré notre contact avec l'autre, comme par exemple être plus ouvert, être à l'écoute, se mettre à la place de la personne qui est en face de nous... Nous avons aussi appris à mieux connaître la terre, le sol, sa faune, sa flore et prendre soin d'un potager et comprendre son équilibre. En somme, nous avons fait beaucoup de biologie appliquée et plusieurs d'entre nous ont emporté quelques graines qu'ils ont plantées chez eux. Enfin, deux d'entre nous sont en stage actuellement dans cette maison de retraite et ils sont heureux de découvrir leur futur métier. Nous tenons tous à remercier Mme Dusserre, présidente déléguée du CCAS de la Ville de Gap, Mme Martin, directrice de l'EHPAD, et Mme Fournier, responsable du personnel pour nous avoir accueillis et avoir été très disponibles pour le projet des jeunes, Virginie l'animatrice pour l'organisation des animations et d'avoir réagi à ce projet, ainsi que les techniciens pour leurs très nombreux services et leurs bons outils. Sans oublier bien sûr un grand merci à tous les résidents de Bellevue pour nous avoir transmis leurs connaissances du jardinage, leurs souvenirs et leur « pêche de vivre ».

Les jeunes du GRETA 05



Gap vue de Puymaure (Collect. Georges Dusserre)

## Connaitre Gap : 3<sup>ème</sup> épisode Du 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup> siècle : Les débuts du christianisme.

**Le christianisme va avoir un rôle politique important jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans nos pays. Comment et quand cette religion, née au Moyen-Orient, est-elle parvenue jusqu'à nous ? Si nous avons la certitude historique que le premier siècle est la date de son apparition, sur les débuts de sa propagation, nous n'avons que des récits beaucoup plus tardifs où se mêlent réalités et légendes.**

Le christianisme apparaît au début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il émane du peuple juif, qui vivait en Palestine. C'est Jésus, juif habitant dans la région de Nazareth, qui par son enseignement à partir de la Bible, apporta un nouveau regard sur ce Dieu unique et sur ses relations avec l'humanité. Le peuple juif était le seul à croire et à enseigner le monothéisme (la croyance en un seul Dieu). Tous les autres peuples croyaient en de nombreux dieux ayant chacun son rôle et sa personnalité, le tout résumé dans une histoire complexe et variée qui formait la mythologie. Cependant, si le monothéisme était la religion officielle du peuple juif, il y avait à la même époque des hommes non juifs, dont la pensée s'approchait de la croyance en un seul Dieu. Où qu'ils se trouvent, les juifs faisaient de la soumission en cette croyance la base de leur vie.

**Au cours de sa longue histoire, le peuple hébreu avait subi la « diaspora » (la dispersion) imposée, ou plus rarement volontaire, autour de la Méditerranée.**

Il y avait donc au 1<sup>er</sup> siècle, dans tout l'Empire Romain, des communautés juives plus ou moins importantes dont la religion était le monothéisme et qui ne participaient pas aux nombreuses manifestations plus ou moins religieuses qu'imposait le polythéisme de l'Empire. Ces juifs qui étonnaient par leur croyance en un seul Dieu, étaient plus que tolérés par l'administration de l'Empire. De plus les Romains acceptaient les croyances

des pays conquis au point que l'on trouvait à Rome des temples dédiés à différents Dieux étrangers... C'est dans ce contexte historique et dans cet espace défini, que le christianisme va s'implanter et se développer. Dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle, les apôtres, premiers adeptes de l'enseignement de Jésus, vont aller propager cette religion à travers le monde méditerranéen, lequel faisait partie de l'Empire Romain.

**Ces apôtres étaient des juifs issus du peuple.**

Leur connaissance de la religion du peuple hébreu leur a permis de comprendre et d'assimiler l'enseignement de Jésus. Tout naturellement, ils allèrent vers les communautés juives dont ils connaissaient la langue et qui pratiquaient la même religion qu'eux. Seul Saul (Paul), qui adhéra plus tardivement aux idées de Jésus, était non seulement un juif cultivé, très marqué par l'influence de la pensée grecque, mais aussi citoyen romain de naissance. C'est Paul qui encouragea et entraîna les autres apôtres à annoncer « la bonne nouvelle » aux non juifs, et pour commencer au monde grec. Dans la 2<sup>ème</sup> partie du 1<sup>er</sup> siècle, le christianisme se propagea assez lentement, car à cette époque les déplacements des hommes étaient lents et liés aux voies commerciales et surtout militaires, lesquelles dans notre région, ne seront vraiment réalisées qu'à la fin du 1<sup>er</sup> siècle.

**Les premières communautés chrétiennes se créèrent sans plan d'ensemble, ni structuration.**

Les apôtres formèrent des disciples qui gèrent l'enseignement dans les communautés, et dont certains partirent à leur tour pour propager l'enseignement de Jésus. Rapidement, il y eut des présentations divergentes et même des erreurs qui devinrent des hérésies et ceci dès le premier siècle. D'où la nécessité de réunir les responsables des communautés afin de fixer le vrai message et de régler des problèmes non prévisibles : par exemple l'accueil des non juifs. Certaines communautés demandaient que les étrangers qui adhéraient au christianisme se convertissent d'abord au judaïsme (avec le problème de la circoncision). Il y eut aussi des rivalités de préséance entre ces jeunes communautés de chrétiens, en particulier entre les communautés d'Orient et d'Occident, surtout après la disparition de l'état Hébreu lors de la prise et destruction de Jérusalem en l'an 70. Ajoutons à cela les périodes de persécutions et même si on en a

parfois exagéré l'importance, elles furent sous certains empereurs d'une rare brutalité.

**C'est dans ce temps difficile que le christianisme naquit à Gap.**

Il n'y a aucun document d'époque qui relate cet événement. Ce n'est que bien plus tard après le IV<sup>e</sup> siècle qu'on imagina l'implantation du christianisme dans notre région. Il est probable qu'il y eut des chrétiens à Gap dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle. Une tradition orale plus ou moins légendaire, reprise au V<sup>e</sup> siècle et aussi bien plus tard, affirme que Saint-Demetrius, disciple de Saint-Jean, en fut le premier évêque, et qu'il fut décapité en l'an 86. Toujours d'après la tradition orale, il prit sa tête dans ses mains et rentra ainsi en ville, comme le firent Saint-Denis, ou Saint-Elophé et d'autres martyrs. De ce récit, il est possible de penser qu'une communauté chrétienne existait dans la cité, peut-être pas à cette date, mais à une époque très ancienne, au moins au 2<sup>ème</sup> siècle de notre ère, avec un évêque pour la diriger, comme cela se faisait dans les autres communautés. Parallèlement, l'organisation administrative de l'Empire romain, se poursuivait. Les Alpes Cotiennes et les Alpes Maritimes formèrent la Provincia et toute la partie Ouest de notre région fut rattachée à la Narbonnaise. Mais en 256 fut créée la Seconde Narbonnaise avec Aix comme capitale. Ces nouvelles structures administratives furent utilisées en l'an 360 par le pape Damase, lorsque pour renforcer le pouvoir de l'église de Rome, il organisa les archevêchés et les évêchés.

**L'archevêché d'Embrun contrôlait l'ensemble des évêchés de la Provincia, alors que Gap dépendait de l'archevêché d'Aix-en-Provence.**

Cet état de fait dura jusqu'en 1789 lorsqu'on créa les départements, avec un évêque par département. Quant à la christianisation de notre région, elle se heurta beaucoup plus à l'attachement populaire à ses traditions qu'à la valeur spirituelle de la nouvelle religion. Sur un plan politique, le christianisme trouva plus d'audience, d'une part avec l'édit de tolérance de Milan en 316 préconisé par l'empereur Constantin, et surtout avec la reconnaissance officielle du christianisme par Théodose avec ses interventions dans l'enseignement de la doctrine face aux hérésies. Mais cette reconnaissance officielle entraîna d'autres problèmes au cours des siècles qui suivirent.

B.O.

A chaque numéro de Gap'en mag, retrouvez les bons conseils de Serge Lespagne, « Maître jardinier » du Domaine de Charance.



## Gap au jardin



### Septembre/Octobre au jardin

Récoltez tous les fruits et légumes de fin de saison, éliminez les fruits pourris restés au sol.



Préparez les trous pour les plantations à racines nues (novembre à février)

Profitez que la terre soit encore chaude pour planter les persistants, les conifères, les fruitiers à noyaux (abricotiers, pêchers, prunier...) ainsi que les bulbes de printemps (narcisses, muscaris, crocus, etc).

Continuez le désherbage manuel, réduisez l'arrosage, supprimez les fleurs fanées.

Il est encore temps pour tailler le buis en topiaire.

#### ROSIERS :

Coupez les fleurs fanées, attachez les tiges des rosiers grimpants qui ont pris un peu de liberté.

Ramassez et brûlez les feuilles atteintes de maladie, ne les mettez pas sur le compost.

Apportez de l'engrais avant l'hiver. Prévoir le remplacement des rosiers fatigués.

#### PELOUSE :

Le sol au début de l'automne offre des conditions idéales car la terre est chaude

et humide. C'est la bonne période pour l'installation d'une pelouse, les graminées du gazon auront le temps de s'implanter avant l'hiver. Semez du gazon de regarnissage.

#### PLANTES D'INTÉRIEUR :

Ralentissez les arrosages et arrêtez la fertilisation.

#### OISEAUX DU JARDIN :

Préparez et installez nids et mangeoires bien avant l'hiver afin que les oiseaux aient le temps de les repérer. Pensez à leur fournir de l'eau.



# aldebort

## j'ai 10 ans

avec la participation du  
**Cirque Plume**

### GAP

### leQuattro

## Samedi 2 octobre - 20h30

Tarif : carré or 25 € / normal 20 € (hors frais de location)

Le Quattro, 56, avenue E. DIDIER, 05000 GAP  
Tél. 04.92.53.25.04.

[www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)

N° licence spectacles : 1-1019624



# Vivre à Gap

## ROMETTE

## l'esprit village conservé !



Vu du ciel, Romette ressemble encore à n'importe quel petit village de France, avec son environnement campagnard et sa physionomie forgée au fil des siècles (Photo extraite de « Romette, belvédère radieux », un ouvrage du photographe romettin Fred Lafont-Féraud).

### La Petite Rome

Le nom de Romette (Rometta signifiant Petite Rome) serait apparu vers 378 après J.-C. Pour certains, c'était un poste de surveillance ou un camp romain. Pour d'autres, c'était un endroit où les légionnaires d'un camp situé près de Gap, prenaient leur retraite militaire en devenant propriétaire d'un petit lopin de terre. Mais il y a unanimité pour dire que c'était un lieu où résidaient des Romains, que Jules César n'est probablement jamais passé par Romette... et qu'il n'y a donc jamais cité sa phrase célèbre : " J'aimerais mieux être le premier dans ce village que le second à Rome ".

*Malgré son rattachement à la commune de Gap, c'était il y a plus de trente ans, les Romettins tiennent par dessus tout à maintenir leur identité propre et les particularités d'une vie villageoise. Et pour l'heure, ça marche !*

Ne dites jamais à un Romettin, de naissance ou d'adoption, qu'il habite un quartier de Gap... Il vous rétorquera du tac au tac, et parfois un brin agacé, qu'il réside dans un village ! Trente-cinq ans après son rattachement à la commune gapençaise, un mariage de raison comme le disent certains, Romette tient par dessus tout à conserver son esprit village. Un exemple parmi tant d'autres : il est hors de question de supprimer les panneaux routiers annonçant l'entrée dans l'agglomération... Un détail peut-être, mais qui a son importance aux yeux de bon nombre de Romettins.

**Un temps fort, la fête patronale de la Saint-Pierre.** Cet esprit village est porté par une commission consultative avec à sa tête Robert Vincent, le maire délégué, une commission qui se réunit de façon régulière pour gérer les petits tracas des villageois ou les grands dossiers de la commune. Il est également porté par l'ARCS (Association Rurale Culturelle et Sportive) qui se démène pour proposer tout au long de l'année des animations pour tous les publics, des plus jeunes aux personnes âgées. Le temps fort en est bien évidemment la fête de la Saint-Pierre, une fête de village comme autrefois, avec sa kermesse pour les enfants, sa messe patronale, son concours de boules, son bal populaire du samedi soir, sa cuisson du pain au four banal et son repas pris en commun sur la place du bourg.

**" Conserver l'identité et les particularités ".** Il est enfin porté par nombre de Romettins (agriculteurs, commerçants, sportifs, photographes, cinéastes, bénévoles de l'ARCS, retraités...) qui essaient, chacun dans leur domaine, de mettre en valeur le village chaque fois qu'ils le peuvent, car " l'important, c'est de conserver au maximum l'identité et les particularités de Romette ", comme le revendique son maire délégué.

**Rentrée 2010 :**  
près de 170 écoliers

C'est assez rare pour un village de cette importance. Romette possède en effet depuis quelques années deux écoles : celle du Cadran (baptisée ainsi en raison du cadran solaire qui orne sa façade) réservée aux écoliers du primaire et celle de Beausoleil qui accueille les classes de maternelles. Au total, se sont près de 170 élèves qui se répartissent dans les sept classes romettines, signe évident du dynamisme démographique de la commune.



L'école du Cadran, située à deux pas de la mairie, est parfois appelée Ecole de la République par les Romettins.

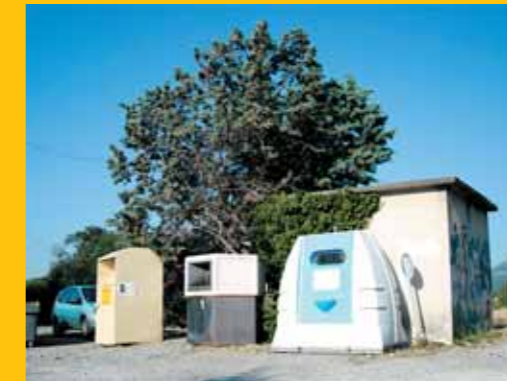
### Parc relais : la solution écologique à vos déplacements

Le parc relais gratuit de la Reyberte se situe à l'extrême sud de la commune de Romette, entre les deux concessions automobiles et les Transports Davin. Il permet à tout un chacun de laisser son véhicule personnel pour se rendre en centre-ville en bus urbain ou en covoiturage, voire même en vélo pour les plus sportifs.

En résumé, la solution écologique à tous nos déplacements quotidiens... Alors, pensons-y !



**Attention, travaux !**



D'ici peu, le délaissé du four banal aura complètement changé de physionomie...

Aménagement du délaissé du four banal, réaménagement de la place de la République, construction d'un ensemble immobilier... les projets ne manquent pas sur Romette.

En 2011, la commune a prévu l'aménagement de l'entrée du village, au niveau du délaissé du four banal. Deux petites placettes seront ainsi redessinées ainsi qu'un cheminement piétonnier, ce qui sécurisera cet endroit et en fera un lieu de promenade et de détente proche du centre du village. On en profitera également pour faire disparaître les containers de tri sélectif actuels au profit de bacs semi-enterrés.

Toujours au chapitre des grands travaux, un réaménagement total de la Place de la République est à l'ordre du jour à plus long terme, ainsi que la construction d'un ensemble immobilier proche du cimetière actuel.

Cette opération privée (dans laquelle la commune se réserve quelques lots) pourrait comprendre 7 à 8 logements, un cabinet médical regroupant médecin généraliste, kinésithérapeute et infirmières, un bar-restaurant et un magasin alimentaire multiservices. Mais pour l'heure, on est encore aux tractations et au montage financier.

### Paroles de Romettins

**Robert, 66 ans**

" Après avoir bourlingué pas mal en raison de mon métier, je me suis installé à Romette en 1997, en prenant ma retraite. Depuis, je donne toujours un petit coup de main à l'ARCS, au four banal par exemple lors de la cuisson du pain. C'est sûr que si j'habitais sur Gap ou une autre ville, je m'investirais peut-être beaucoup moins dans la vie locale ".

**Anne-Marie, 62 ans**

" Aussi loin que je sois remontée dans mon arbre généalogique, ma famille a toujours habité Romette. Je me suis élevée sur la place du village. A l'époque, mon grand-père était le maire de la commune. Nous nous connaissions tous, mais cela a bien changé depuis quelques années. Personnellement, je trouve qu'il manque des commerces sur ce village, comme par exemple une pharmacie, un bar ou un tabac-presse ".

**Jean-Paul, 48 ans**

" Pourquoi je reste à Romette ? Mais pour profiter de la bise ! Plus sérieusement, je suis né ici, comme mes parents, comme mes grands-parents et je pense être un des rares à connaître encore tous les vieux Romettins et leurs histoires personnelles. Mais cet esprit village se terminera très certainement avec la génération de mes enfants ".

## Vous avez dit commune associée ?

Quelques éléments de réponse apportés par Robert Vincent, maire délégué de Romette depuis 2003.

C'est le 1er janvier 1975 que Romette est devenue officiellement commune associée à celle de Gap. Mais il aura fallu près de trois ans de discussion pour que Bernard Givaudan, maire de Gap, et son homologue romettin Philippe Mortureux, signent l'acte de naissance de cette fusion. Un mariage de raison car " à l'époque la commune était exsangue " se souvient Robert Vincent, maire délégué de Romette depuis octobre 2003 et élu sur la liste de Roger Didier. Il a succédé à Hélène Roman.

### Pas de budget propre pour la commune.

Aujourd'hui, en tant que maire délégué, ce retraité de la Mutualité Sociale Agricole a toutes les attributions d'un élu classique. Il signe les permis de construire, s'occupe de l'urbanisme, a la qualité d'officier de police, célèbre des mariages, etc. Il est également à la tête d'une petite équipe d'employés municipaux (une secrétaire administrative et un ouvrier d'entretien). Par contre, il ne dispose pas d'un budget propre, si ce n'est une enveloppe dévolue aux travaux de voirie qu'il gère avec sa commission consultative. " Cette enveloppe varie entre 50 000 et 90 000 euros selon les années et les besoins " précise Robert Vincent.

### De nombreux avantages en contrepartie.

Ce dernier sait bien que cette association suscite encore bien des commentaires. " C'est vrai, la fiscalité est alignée sur celle de Gap. Mais en contrepartie, nous bénéficions désormais de nombreux avantages comme la gratuité des bus, la collecte des ordures ménagères ou la capacité de pouvoir faire des investissements lourds, comme la construction de la Romettine ou la réfection du cimetière et de l'église " nuance-t-il.

La commission consultative, c'est en quelque sorte le conseil municipal de Romette. Y siègent quatre élus (Robert Vincent, Jean-Paul Cadet, Gil Silvestri et Jean-Louis Brochier) et cinq autres personnes (Rolande Lesbros, Marie-Claude Bault, Alain Blanc, Jean-Jacques Fortin et Raymond Declercq, ce dernier représentant l'opposition municipale).

Cette commission se réunit à la mairie de Romette tous les trimestres pour gérer les affaires courantes et parfois au coup par coup en cas de problème particulier.



Installée dans la salle des mariages de la nouvelle mairie depuis le début des années 90, la Marianne romettine date de 1889. Alors ne demandez pas à Robert Vincent qui a servi de modèle !

## Romette déchiffrée

- 47 250 m<sup>2</sup> de surface totale.
- 15,750 km de voirie communale.
- 1 440 électeurs inscrits aux dernières Régionales.
- 440 habitants en 1936, 741 en 1975, 1 471 en 2008, 1 633 en 2009.
- En 2008, 361 habitants dans la classe d'âge des 20-39 ans et 454 dans celle des 40-59 ans.

## Le procès de la Montagne de Bayard\*

A la fin du 13<sup>e</sup> siècle, la commune de Romette s'étendait jusqu'à la Montagne de Bayard, une étendue de bois et de pâturages fort utile pour les Romettins de l'époque, mais convoitée par leurs voisins gapençais. Ces derniers y mirent le prix et le 17 juin 1319, ces montagnes communales devinrent la propriété de Gap. S'ensuivit alors un procès à propos de l'étendue de l'alliement. Un procès qui dura plus de dix ans et au terme duquel Romette fut définitivement privé de ce territoire.

\* Le nom de Bayard n'a pas de rapport avec le chevalier éponyme.

## Stéphane, Simon, Lucette et les autres... Sur deux ou quatre roues, ces Romettins portent haut les couleurs de leur village sur l'asphalte et la poussière du monde entier...

A noter que Stéphane Tempier, Laurent Escallier et Simon Escallier font tous trois partie du Club Elite Hautes-Alpes depuis quelques années.



### Stéphane Tempier (VTT cross-country)

Vainqueur final de la Coupe d'Italie 2010, troisième du Championnat de France Elite à Val d'Isère en juillet (après avoir déjanté !), quelques podiums en Coupe de France cet été... Stéphane Tempier poursuit cette saison encore (sa seconde à ce niveau) son apprentissage parmi le gratin mondial du VTT version cross-country.

Et à 23 ans, le sociétaire du Vélo Club Gapençais (professionnel au sein de l'équipe italienne TX Active Bianchi) s'affirme de plus en plus comme un candidat sérieux pour les Jeux Olympiques d'été de 2012 à Londres, d'autant que sa marge de progression semble encore importante comme l'indique son entourage.

Préparé par le Briançonnais Jacky Rolland, son quad Yamaha de 450 cm<sup>3</sup> développe pas loin de 50 ch pour un poids de 160 kg.



### Laurent Escallier (quad)

La semaine, il est ripeur à la Ville de Gap et le week-end il se transforme en un redoutable compétiteur. Depuis une bonne douzaine d'années, Laurent Escallier (45 ans) écume les diverses épreuves du Championnat de France, toutes disciplines confondues (course de côte, endurance, cross...) avec sa compagne Cécile et ses deux bouts de chou (Lilou, 5 ans, et Paul, 3 ans).

Et même si les pilotes trentenaires lui posent de plus en plus de problème pour la victoire finale, le Romettin a fini plusieurs fois dans les dix premiers du Championnat de France 2010. Pas mal pour un futur retraité, non ? En attendant ce moment, il rêve de prendre une année sabbatique pour se consacrer uniquement à sa passion... et progresser encore !

### Simon Escallier (karting)



Avec ses 45 ch de puissance, le kart de Simon Escallier frise les 200 km/h en vitesse de pointe.

A 21 ans à peine, bac pro de mécanique en poche, Simon Escallier boucle cette année sa huitième saison consécutive en championnat régional 125 cm<sup>3</sup>, la catégorie reine du karting, avec à la clef une petite dizaine de victoires et de multiples qualifications pour les finales de Coupe de France.

Mais aujourd'hui c'est la voiture, plus exactement la course sur circuit en monoplace, qui attire le jeune pilote de Romette. Il pourrait ainsi disputer le Championnat de France Formule Renault dès la saison prochaine... s'il arrive à trouver le budget nécessaire !

### Lucette et René Quichot (cyclistes au long cours)

" Comment fêter de façon originale mes 50 ans " s'était demandé un jour Lucette Quichot. C'est comme cela qu'un matin de septembre 2000, elle et son mari René (52 ans) se sont retrouvés place Saint-Pierre à Romette, avec leurs vélos et 20 kg de bagage chacun dans les sacoches. Seize jours plus tard (et quelques kilos en moins), nos deux Romettins arrivent place Saint-Pierre... à Rome, au terme d'une randonnée de près de 1 100 kilomètres en autonomie totale !

Hormis une crevaison et une chute dans un tunnel (René finira quant même avec une main cassée !), le voyage s'est dans l'ensemble bien passé. Et ils ne retiennent de ce « défi des 50 ans » que les bons moments, la beauté de la ville éternelle et les rencontres imprévues. La preuve, c'est que dix ans plus tard, ils en parlent toujours avec autant d'enthousiasme...





C'est à lire... C'est à voir...

Vous désirez en savoir plus sur Romette ? Alors nous vous conseillons la lecture de « Romette, belvédère radieux ». Vues aériennes, photos anciennes, moments de vie, portraits, traditions, anecdotes... c'est une bien belle balade en terre romettine auxquels nous invitent les clichés de l'enfant du pays Fred Lafond-Féraud et les textes de Nicole Bahloul-Faure. Si vous préférez les images qui bougent, Charly Baile (également Romettin) et son compère René Mannent consacrent une large place au village et ses alentours dans leur film documentaire « Voyage dans le Gapençais », disponible en DVD. Et eux aussi nous font découvrir une face parfois cachée de ce territoire et surtout des gens attachants.



### La Romettine, la Maison de Village.

Inaugurée en 1998, la Romettine est un peu le quartier général de l'ARCS. Cette Maison de Village (et non de quartier, les Romettins y tiennent !) accueille à longueur d'année toutes les activités et quelques-unes des nombreuses animations de l'association. Mais cette Maison abrite également une bibliothèque (à vrai dire un peu en sommeil ces derniers temps) et le Club du 3e âge de Romette où les anciens du village (ou d'ailleurs) peuvent venir jouer aux cartes ou aux boules et surtout passer un bon moment ensemble.

Enfin, on ne compte plus les réunions publiques, les mariages ou tout autre événement familial qui ont pour cadre la Romettine.



" L'ARCS est aussi une association qui s'engage, en participant par exemple aux Virades de l'Espoir ou au Téléthon " précise Rolande Lesbros, sa présidente.

## ARCS : " Un lien intergénérationnel précieux " .

**Offrir aux Romettins des activités proches de leur lieu de vie et maintenir son caractère spécifique au village, tel est la vocation de l'Association Rurale Culturelle et Sportive...**

Cela fait 42 ans cette année que l'ARCS, comprenez Association Rurale Culturelle et Sportive, de Romette existe. " C'est tout à la fois un comité des fêtes, une association sportive... et parfois un centre social qui prend en compte les difficultés des gens " résume celle qui préside cette association depuis quatre ans, Rolande Lesbros. L'objectif de l'ARCS ? Animer tout au long de l'année le village et proposer une multitude d'activités, que ce soit pour les jeunes ou pour les adultes et les seniors.

### Temps fort de l'année : la Saint-Pierre.

Bien sûr, le temps fort reste la fête patronale en juin, la Saint-Pierre. Un moment convivial qui permet, entre autre, aux Romettins de se retrouver le temps d'un repas pris en commun ou autour du four banal pour la cuisson du pain et des tartes. Mais tout au long de l'année, l'association s'efforce également de proposer un programme complet, susceptible d'intéresser tous les publics. Vide-grenier, loto, rallye surprise, bal country, exposition artisanale, participation à un tournoi de football pour les jeunes, voyage annuel, spectacle, sortie au stade vélodrome pour des matches de Ligue 1... la liste est longue !

### Vingt activités différentes sont proposées chaque semaine.

De plus, elle propose des activités sportives et artistiques hebdomadaires, qui vont de la danse moderne au yoga, en passant par des cours d'anglais ou d'aquagym. Au total, ce sont onze activités pour les enfants et neuf pour les adultes qui sont mises en place chaque semaine.

" Notre vocation est d'offrir aux Romettins des activités proches de leur lieu de vie et de maintenir son caractère spécifique au village, en gardant un lien intergénérationnel précieux et un esprit convivial " estime Rolande Lesbros.

### Quelques dates à retenir.

Le 24 octobre, l'ARCS organise à la Romettine un grand bal. Le 14 novembre, elle présentera un film sur le Grand Nord. Enfin, le 5 décembre, ce sera le traditionnel loto de l'association. Programme complet sur le site [www.arcsromette.com](http://www.arcsromette.com)

## Quelques belles entreprises

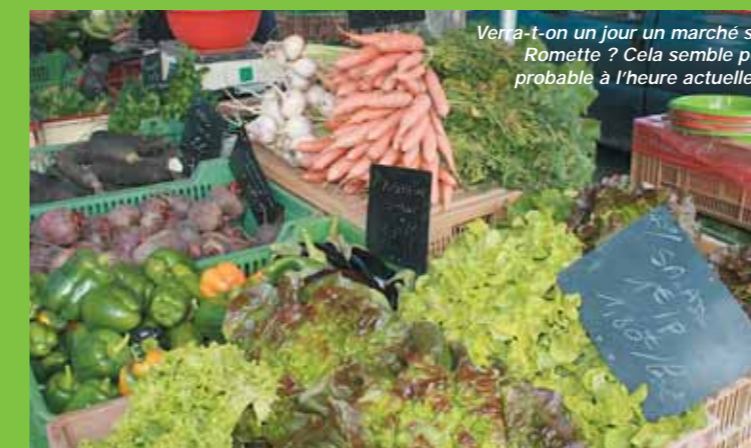


Les Transports Davin font partie des rares entreprises installées sur la commune.

Si Romette n'est pas à proprement parler une commune industrielle, elle possède quand même quelques entreprises de belle taille sur le bas de son territoire. Il s'agit notamment des Transports Davin, situés en bordure de la route nationale, des deux importants concessionnaires automobiles implantés un peu plus loin et de la société de transport Matheron. Enfin, depuis peu, le territoire communal a vu l'installation de la société Alpagel, un peu à l'écart dans ses anciens locaux de l'avenue d'Embrun et qui a pris ses aises dans la nouvelle ZA de la Flodanche.

### Ni foire, ni marché !

Il ne s'est jamais tenu de foire, ni de marché à Romette ! Et pourtant, par deux fois (la première fois en 1592 puis en 1798), les Romettins en firent la demande. Mais leurs requêtes furent systématiquement rejetées. Il faut dire que la ville de Gap percevait alors des taxes très onéreuses sur le vin, les denrées et les bestiaux. Quant à l'évêque, il se réservait un droit sur la mesure des grains exposés sur le marché de la place Grenette (avec interdiction de les mesurer ailleurs !). On comprend qu'ils n'avaient pas forcément envie de se priver de cette manne...



Verra-t-on un jour un marché sur Romette ? Cela semble peu probable à l'heure actuelle...

### Gilles Ricard, boulanger et « dépanneur » itinérant.

Neuf heures, place du village. Un coup de klaxon bref. C'est la camionnette de Gilles Ricard, 39 ans et boulanger itinérant depuis dix ans maintenant. Depuis six heures du matin, il sillonne les rues du village, les hameaux environnants et les fermes isolées, distribuant pain frais et parts de pizza, croissants et pains au chocolat, friandises et quotidien local. Et pour les étourdis, il a toujours un paquet de café ou un kilo de sucre en réserve !

" Parfois aussi, je dépanne les personnes qui n'ont pas de voiture, en postant une lettre, en achetant du tabac ou une revue sur Gap, en transportant un sac de patates à l'autre bout du village ou en faisant passer un message à une de leur connaissance " explique avec enthousiasme celui qui avoue se lever chaque matin avec toujours autant de plaisir... et qui pour rien au monde ne changerait de métier.



Sourire aux lèvres, Gilles Ricard avoue se lever chaque matin " avec toujours autant de plaisir " .



En 1852, la commune fit aménager deux lavoirs en pierre de taille et couverts, au grand contentement des habitants, indiquent les documents de l'époque...

### L'eau, un bien précieux.

Sol très perméable, insolation ardente, déclivité importante, bise asséchante... les Romettins ont de tout temps connu des périodes de grande sécheresse. Mais les anciens avaient su s'organiser, en créant par exemple des tompes, sorte de petits réservoirs qui permettaient de stocker l'eau de pluie et celle qui s'écoulait et de s'en servir à bon escient, et de façon économe, pour l'arrosage des potagers. Une technique, encore utilisée récemment, consistait à plonger une pelle dans le réservoir et d'arroser à la volée les plantations alentours. Les créations du Canal du Buzon (en 1837) et du Canal de Gap, avec le creusement du lac des Jaussauds (en 1963), améliorèrent bien évidemment la situation des Romettins en augmentant le volume disponible, en permettant d'étendre le périmètre d'irrigation et surtout en assurant la régularité de la distribution. Mais ces derniers gardent toujours un rapport particulier avec ce bien précieux.



Quand son travail lui laisse un peu de temps libre, Joël Lagier pratique le patois local au sein du Pays Gavot, une passion transmise par ses grands-parents.

### Rencontre avec Joël Lagier, éleveur laitier

Bienvenue au Clot des Blancs, à 1 100 m. d'altitude, sur la route du Col de Manse. A mi-chemin entre le lac des Jausauds et le refuge, à l'extrémité nord de la commune de Romette, Joël Lagier, 35 ans, a pris la suite de son père voici une douzaine d'années. Il gère seul un troupeau d'environ cinquante têtes de bétail (veaux de renouvellement et laitières) et produit bon an mal an 140 000 litres de lait, une production qu'il commercialise totalement auprès de la coopérative Lactalis. Et pour nourrir tout ce petit monde, il travaille une quarantaine d'hectares de terres (pâturage, prés de fauche et céréales), malheureusement pas toutes à l'irrigation.

### L'emblématique Rabanet !

Montélimar a son nougat, Le Mans ses rillettes... et Romette ses radis ! Plus exactement le Rabanet comme on dit par ici. Cette tradition maraîchère remonterait à la nuit des temps et a toujours été un excellent complément de revenu pour les Romettins. La légende ne dit-elle pas que ce petit légume rose et blanc se retrouvait déjà au moyen-âge en bonne place sur les tables des notables de Provence, même s'il est difficile de le prouver.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui il continue de faire le bonheur des maraîchers professionnels comme des simples jardiniers amateurs, histoire de perpétuer cette tradition séculaire.



Le radis de Romette, à déguster avec du beurre, du sel, des olives vertes et quelques tranches de saucisson.

# Agriculture élevage laitier et maraîchage.



Avec ses champs de céréales (ici du triticale destiné aux animaux), ses troupeaux de laitières et ses nombreuses parcelles de potagers, Romette offre encore une image très agricole.

**On recense encore une douzaine d'exploitations, de taille correcte et dynamique, sur l'ensemble de la commune. Et, cerise sur le gâteau, la relève est assurée pour une bonne moitié d'entre elles !**

La commune de Romette reste encore très dynamique du point de vue agricole. " Au total, on dénombre une bonne douzaine d'exploitations " note Jean-Louis Brochier, Conseiller Municipal de Gap en charge de l'agriculture, mais aussi éleveur de vaches laitières sur le village. Pour moitié, il s'agit de maraîchers (légumes et petits fruits rouges) et pour l'autre moitié d'éleveurs bovin-lait. S'y ajoutent un élevage ovin et quelques vaches allaitantes. De taille correcte, " pour la moitié de ces exploitations, la relève est assurée pour les années à venir " se réjouit l'élu, même si cela est un peu moins vrai pour le maraîchage.

### Des terres moyennes dans l'ensemble.

Avec le Canal de Gap et celui du Buzon, les deux-tiers de la commune sont à l'arrosage, ce qui permet de produire essentiellement du fourrage et des céréales destinés à l'alimentation des troupeaux et de donner ainsi une autonomie alimentaire de l'ordre de 90 % aux éleveurs locaux. " Même si les terres sont moyennes, caillouteuses, peu profondes et très séchantes " comme l'explique l'éleveur romettin.

Et la pression foncière ? Selon Jean-Louis Brochier, " elle existe, surtout en périphérie du village, et cela nous oblige à rechercher des terres plus au Nord de la commune, vers les Jausauds. Pour vous donner un exemple, il y a des parcelles coincées au milieu des lotissements que je n'arrose plus car cela pose trop de problèmes, surtout les jours de bise ! ".

# Romette : un belvédère chargé d'histoire.

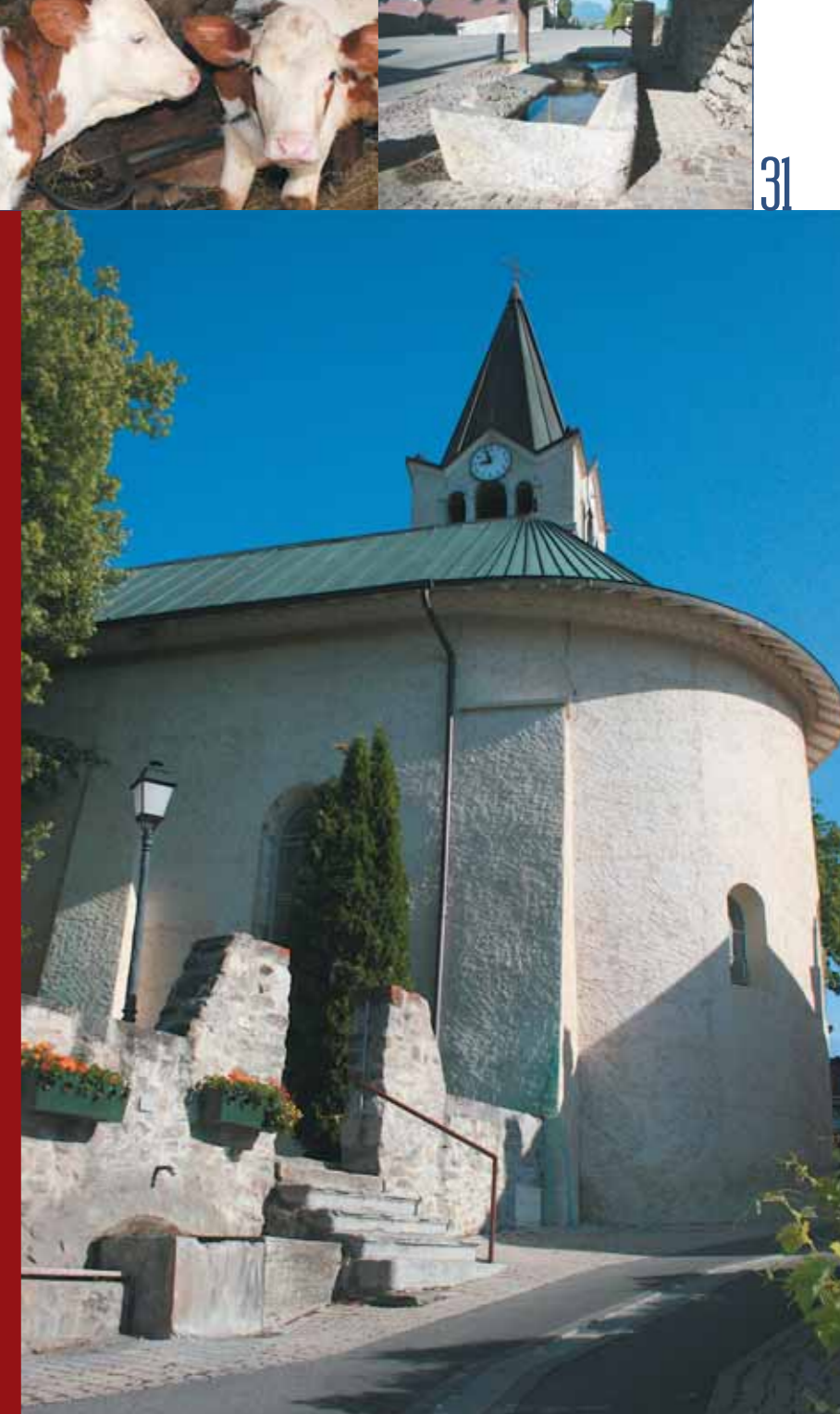
*Primitivement, Romette s'appelait selon toute vraisemblance Auriac, du nom d'un notable romain qui installa ses gens à l'emplacement du village actuel. Et puis, aux alentours des années 378, un camp romain (camp retranché ou « maison de retraite » pour légionnaires méritants, les avis divergent) se substitue à ce village primitif. Et l'on prend alors l'habitude de l'appeler Rometta, littéralement la petite Rome.*

### Au moyen-âge, une position stratégique fortifiée.

Au moyen-âge, un prieuré bénédictin très important s'installe. Des dépendances sont construites, un vaste domaine agricole est créé autour du village et ce dernier se fortifie. A l'époque, on pénétrait dans l'enceinte par trois portes fortifiées. Fait particulier, le prieur était en même temps le seigneur du lieu. Au fil du temps, Romette devient une position stratégique de premier ordre, bien fortifiée, dominant Gap dont elle est un élément de défense et de surveillance efficace. Puis vinrent les guerres de Religion. A plusieurs reprises, les troupes protestantes s'emparent de la cité, la mettant à chaque fois à feu et à sac. En 1692, ce sont les troupes du Duc de Savoie qui traversent la région et qui ravagent à leur tour Romette.

### A la Révolution, Romette conserve son nom.

A la Révolution, il fut procédé à la vente des biens du prieuré. A noter que contrairement à d'autres communes haut-alpines, Romette, dont le nom avait pourtant une connotation religieuse très mal vue en cette période trouble, ne changea pas de nom. Enfin, le 19e siècle voit le projet de ligne ferroviaire entre Gap et La Mure. Abordant la commune au quartier du Lauzon, elle devait sortir au col de Manse. Une halte au hameau des Jausauds et une gare au col étaient prévues. Mais ce projet ne verra jamais le jour.



L'église actuelle, tout au moins les quatre murs, date de la fin du 16e siècle. Elle fut reconstruite juste après les Guerres de Religion.

### 14-18 : un lourd tribut.

" Andréoletty Albert. Mort pour la France ". Le monument aux morts, inauguré en 1921 et installé sur l'emplacement de l'ancien cimetière, comporte vingt-neuf noms de soldats tués lors de la guerre de 14-18. Un lourd tribut pour un petit village... A noter qu'à l'issue du conflit de 39-45, trois autres noms ont été ajoutés à ceux-ci.



### Souvenez-vous, Radio 5 !

Eté 1981. Après avoir émis pendant deux années de façon quasi clandestine depuis une vieille camionnette, Radio 5 s'installe dans les caves de l'actuelle mairie. La première radio libre des Hautes-Alpes est née. La belle aventure de René Bertolotti, et de ses fils Régis et Jacques, durera dix ans. Au plus fort de leur activité (entre 1982 et 1984),

ils émettaient 24 heures sur 24 et une soixantaine de bénévoles se relayaient à l'antenne.





## Les visites de proximité : c'est parti pour la deuxième centaine !

Le 30 juillet dernier, Roger Didier, Maire de Gap, et Jean-Pierre Martin, adjoint, chargé des travaux, de la proximité, de la voirie, de l'eau, de l'assainissement et des systèmes d'information, ont animés conjointement la 100<sup>ème</sup> visite de proximité ! Depuis la création de ces visites, plus 8 000 personnes ont été amenées à exprimer leurs requêtes, en direct et face aux élus ! Ce sont environ 350 points de rendez vous qui ont été proposés aux Gapençais. Et 70 % des requêtes exprimées ont trouvé une réponse dans les trois mois qui suivent la visite ! Alors, c'est parti dès cet automne pour une deuxième centaine...

### Les élus toujours à votre écoute !

Les visites de proximité de la municipalité de Gap se poursuivent. Des déplacements sur le terrain à la rencontre des Gapençaises et des Gapençais afin de mieux connaître les besoins et les attentes de chacun. Vous pouvez suivre les travaux initiés par ces rencontres sur [www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr).

### Les prochaines dates des visites de proximité :

Vendredi 29 octobre : Gap Sud Ouest  
Vendredi 26 novembre : Gap Sud Est.

### Sur vos agendas :

Mardi 5 octobre 18 h : Réunion publique au Royal pour les syndicats d'immeubles  
Mardi 26 octobre 18 h : Réunion publique au Royal pour les associations de lotissements

Une question sur les visites de proximité ? Contactez directement : [jean-pierre.martin@ville-gap.fr](mailto:jean-pierre.martin@ville-gap.fr)  
Tél. : 04 92 53 18 00  
Fax : 04 92 53 24 82

### Pendant l'été, les écoles se rénovent !

Durant chaque période estivale, la Ville de Gap investit les écoles pour réaliser les travaux nécessaires à la qualité d'accueil de nos enfants. En 2010, la quasi-totalité du patrimoine scolaire a profité de petits aménagements ou de diverses prestations.

Parmi les principaux chantiers de l'été 2010, on retiendra par exemple à l'école de Charance, la construction d'un restaurant scolaire de 63 m<sup>2</sup> à ossature bois et d'une toiture végétalisée recouvrant le réfectoire et l'office. A noter également la création de 70 places supplémentaires à l'école de Fontreynne et un doublement de la surface de l'office.

### Les visites de proximité, comment ça marche ?

100 visites de proximité ont été organisées depuis 2001. De quoi s'agit-il ? Ce sont des visites de terrain dans les quartiers de Gap. Chaque secteur, qui correspond à chaque canton, est visité deux fois par an, avec un programme de 3 ou 4 rendez-vous par quartier. Ces visites ont commencé le 1er juin 2001 et Jean-Pierre Martin en garde un souvenir précis : « C'était à la Haute Tourronde, au croisement du chemin des chênes et de la route des lacets. Nous avons abordé les questions de l'éclairage sur la route... ! Dès 2002, le budget était voté et les travaux terminés en 2003 ». Une efficacité que confirme Roger Didier : « Les visites de proximité ont une incidence directe sur la vie quotidienne des Gapençais. Si on se rend compte sur le terrain qu'il faut regoudronner une voie, cela sera inscrit dès que possible au programme des investissements à venir ».

### Les visites se déroulent les vendredis après midi.

Un choix pour que le plus de gens possible puissent se rendre disponibles pour venir converser avec Jean-Pierre Martin, et même souvent avec Roger Didier lui-même voire d'autre élus municipaux, accompagnés par les techniciens concernés. Deux visites par an pour 5 cantons, ce ne sont pas moins de 10 visites annuelles soit 35 à 40 rendez-vous qui sont menés chaque année avec cette volonté d'écouter, de comprendre et d'argumenter dans le sens de l'intérêt général, en prenant pourtant au maximum en compte les demandes de chacun. Les questions posées recourent souvent les mêmes préoccupations : la vitesse de circulation des véhicules, la proximité et le rythme de circulation des bus, l'éclairage public, la voirie, les ordures ménagères, l'assainissement, les espaces verts, etc.

### Les visites régulières sont complétées par des visites plus ponctuelles...

... à la demande des Gapençais pour tel ou tel problème spécifique, ainsi que des visites dans les zones artisanales, en présence de l'adjoint chargé du développement économique. Complémentairement, se tiendront deux réunions publiques au Royal en octobre, qui regrouperont en première partie les Gapençais qui résident en immeuble, et dans un second temps les Gapençais qui vivent en lotissement. Et bien sûr, en dehors de ce dispositif, chaque Gapençais peut prendre directement contact avec Roger Didier ou Jean-Pierre Martin pour être reçu : ils accueillent ainsi chaque semaine de l'année en mairie centre pour Roger Didier et aux services techniques municipaux pour Jean-Pierre Martin, de très nombreux Gapençais. Tous les mails ou courriers reçus par l'élu aux travaux reçoivent personnellement une réponse rapide.

### Comment sont programmés les travaux à Gap ?

Les travaux de l'année sont issus des propositions des services et des contacts avec les Gapençais. Il faut ensuite budgétiser l'ensemble des travaux demandés. Puis en fonction des budgets alloués à chaque secteur, Roger Didier et l'équipe municipale établissent un programme annuel, en privilégiant les besoins les plus importants et les engagements pris. Bien sûr, on ne peut pas tout faire sur un seul exercice budgétaire, il faut savoir être réaliste et faire des choix judicieux en privilégiant l'intérêt général !



## Réfléchir ensemble au Gap de demain !



Demain, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui à Gap date de 1995. Rencontre avec Maryvonne Grenier, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'urbanisme et de la prévention qui porte cette réflexion au sein de l'équipe municipale.

Maryvonne Grenier : « Il y a un an, nous nous exprimions déjà dans Gap en Mag pour expliquer que nous nous engageons dans une procédure de révision de notre P.O.S, document élaboré en 1995 et qui définissait et règlementait l'usage des sols sur l'ensemble de la Commune.

Nous avons déjà exprimé les grands enjeux qui s'imposent à la Ville de demain :

- la préservation des terres agricoles (acteurs incontestables de notre économie locale, de la qualité de nos paysages et de notre cadre de vie),
- la protection des espaces naturels,
- l'organisation du développement urbain afin d'assurer un juste équilibre entre les espaces urbains et naturels et d'optimiser le fonctionnement de la ville (maîtrise des déplacements, pollution, économies d'énergie, prévention des risques naturels, proximité et qualité des services, équipements, commerces, développement économique et emploi, qualité urbaine et architecturale, etc.

### Le PLU est aussi l'occasion de coordonner diverses réflexions que la Ville de Gap mène depuis plusieurs années.

Des réflexions autour du développement durable (Plan de Déplacement Urbain, Agenda 21, schéma de gestion des zones naturelles agricoles et forestières, étalement urbain et ruralité. Le PLU doit en outre appliquer les grands principes qui s'imposent aux décisions de la vie (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain, réforme du Code de l'Urbanisme, Grenelle de l'environnement).

### Où en sommes-nous aujourd'hui de notre travail de réflexion avec les Gapençais ?

Le Comité de pilotage, composé de 13 élus dont 3 représentants de l'opposition, constitué pour mettre en œuvre ce travail représente une vraie force de proposition. Il est accompagné par le Cabinet AVAD, basé à Marseille, retenu pour assister la Ville dans cette procédure. A l'automne dernier, 5 réunions de territoire ont permis de présenter à la population le diagnostic stratégique. La population a pu apporter ses réflexions et nous aider à appréhender les attentes de nos concitoyens dans l'image et la politique de leur ville. Depuis le début 2010, le Comité de pilotage travaille ardemment à la définition des grandes orientations qui guideront le document d'urbanisme.

Les grandes orientations seront traduites dans un document spécifique : le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)**.

C'est en réponse à ce projet urbain que seront définies les règles d'aménagement de la ville. Réfléchir à la ville de demain, celle de dans 15/20 ans constitue la phase la plus difficile de la procédure. Se projeter à long terme, ce n'est pas un exercice aisé lorsque les problèmes du quotidien nous rattrapent dans nos délégations, tous les jours. Mais anticiper et organiser l'avenir doit nous permettre, justement, de gérer la ville avec une réponse plus rapide et mieux adaptée.

Une dizaine de réunions de travail ont déjà eu lieu pour définir ce P.A.D.D, y compris avec les personnes publiques associées (l'Etat et les autres collectivités) et des acteurs professionnels (agriculteurs, commerçants, architectes, etc.).

### Le P.A.D.D. est en cours d'écriture. Nous espérons le présenter à la population avant la fin de l'année et recueillir ainsi leurs réactions.

Si les grandes orientations sont fixées, il faut maintenant hiérarchiser les objectifs, les spatialiser et illustrer géographiquement nos ambitions. La stratégie et les quatre grands axes d'orientations retenus par le Comité de pilotage sont les suivants :

#### « Gap, ville attractive et rayonnante, pour un développement équilibré ».

- innover et valoriser les atouts pour une économie dynamique,
  - mieux se déplacer demain,
  - structurer et partager la ville,
  - conforter l'harmonie ville-nature.
- Chaque axe a été étudié à travers les différentes thématiques qui lui sont rattachées. Pour chacun des thèmes abordés, nous posons les atouts et les constats, les objectifs et les finalités qui nous permettront d'affiner nos intentions dans le futur projet.

### Ce sont ces objectifs que nous viendrons présenter à la population.

A l'ère du nécessaire développement durable de nos territoires, de la raréfaction des ressources naturelles, des grandes crises énergétiques et alimentaires qui se profilent pour les décennies à venir, il s'agit aujourd'hui tout ensemble, de se mobiliser pour un projet de ville responsable. J'insiste sur ce dernier point et je rappelle que la population reste invitée à s'exprimer notamment à travers le site internet de la Ville.



## Les grandes lignes du calendrier !

- La première phase des rencontres sur le terrain s'est déroulée durant l'année 2009.
- L'année 2010 est consacrée à la conception aboutie du projet urbain pour Gap horizon 2030 !
- En 2011, l'ensemble des démarches réglementaires seront menées en partenariat avec les structures et administrations concernées.
- Et en 2012, le document final, le Plan Local d'Urbanisme sera approuvé et mis en œuvre.

**Une concertation conduite en continu :**  
Des urnes sont toujours à la disposition des Gapençais ; Celles-ci sont installées à l'Hôtel de Ville, aux Services Techniques et dans les Mairies annexes de Romette et Fontreynne.

Un document est téléchargeable sur le site Internet de la Ville pour permettre à chacun de s'exprimer.

### Le PLU, outil au service du développement de la ville.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document réglementaire qui définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble de la commune. Il détermine les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée. C'est en référence au PLU que sont instruites les diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables...). Le PLU s'applique sur l'ensemble du territoire communal. Il prévoit et organise l'avenir du territoire, il dessine la géographie de la ville de demain. Il définit les secteurs de développement urbain (habitat, activités économiques, etc) et les règles de leur urbanisation (densité, forme urbaine, identité architecturale, etc). Il localise les emplacements réservés pour les voies et ouvrages publics, les installations d'intérêt général, les espaces verts... Il protège les espaces naturels à enjeu (corridors biologiques, risques naturels).



## Stéphanie Bodet, ambassadrice du sport gapençais !

### Bio-express

Stéphanie Bodet, 34 ans, arrivée à Gap à l'âge de 2 ans, elle réside maintenant au pied de la falaise de Céüse.

Championne de France d'escalade en 1997 et en 2001, Vainqueur de la Coupe du Monde en 1999 (bloc), en 2000,

A partir de 1998, avec son compagnon Arnaud Petit, elle entame un tour du monde des grandes parois (Pakistan, Mexique, Jordanie, Venezuela, Inde, Algérie, Etats-Unis, Chili, Argentine, Maroc, Madagascar) et en 2008, elle publie « Salto Angel » (paroi du Venezuela) aux Editions Guérin.



**En la croisant à Gap, on ne se doute pas que cette frêle jeune femme est une sportive de haut-niveau, reconnue dans le milieu de l'escalade partout dans le monde, qui a multiplié les exploits dans une discipline exigeante : l'escalade. D'aventures en aventures, elle a choisi aujourd'hui de vivre tout près de Gap et d'en porter fièrement les couleurs. Zoom sur une ambassadrice de charme de notre territoire.**

Après une enfance très sportive où elle a parcouru les montagnes en tous sens été comme hiver avec ses parents, elle suit son frère au Club Alpin Français de Gap où elle s'initie à l'escalade. Très douée pour cette discipline qu'elle affectionne dès les premières longueurs de corde, elle intègre le Pôle Sport Etude du CREPS d'Aix en Provence et participe avec la ferveur de sa jeunesse aux championnats fédéraux. Elle évolue alors au plus haut niveau mondial, avec des titres nationaux et planétaires, mais l'esprit de compétition pour la seule satisfaction du palmarès n'a jamais fait partie de sa culture familiale.

Elle évolue dans son registre et affronte alors les voies les plus dures du monde, soutenue par son compagnon Arnaud Petit qui réalise avec elle ces exploits. Rendez-vous compte, elle passe parfois deux semaines de bivouac sur une plateforme suspendue accrochée à une paroi verticale. Après avoir réussi son CAPES en 2001, elle professe quelques années à Chambéry, mais la routine de l'enseignement lui devient vite pesante, surtout que pendant ce temps, son compagnon de vie, Arnaud, continue lui ses ascensions et aventures de par le monde.

Elle se met donc en disponibilité en 2006 et tous deux s'installent au pied des falaises de Céüse. Ils vivent désormais de leur passion grâce aux partenariats qu'ils ont avec des marques spécialisées, aux conférences qu'ils donnent et aux livres qu'ils écrivent. Très sensibilisés par le développement durable, ils s'interrogent aujourd'hui sur la pertinence de leurs grands voyages au bout du monde et recherchent des buts moins lointains pour leurs escalades en redécouvrant les massifs de leur pays.



## Jean-Luc Brémont, une certaine philosophie de la montagne

**Jean-Luc Brémont voue depuis plus de 25 ans une véritable passion pour l'alpinisme. Aconcagua, Everest, face Nord de l'Olan, Mont Blanc du Tacul, Pelvoux, Champsaur... sont pour lui autant de belles aventures, réalisées en solitaire ou en cordée.**



*Chaque fois qu'il le peut, Jean-Luc Brémont partage sa passion de la montagne avec les enfants de La Clairière, comme cet été à la Croix de Charance.*

*En escalade comme en alpinisme, le Gapençais recherche la notion de plaisir bien avant celle de l'exploit sportif... et cela " du bas de la vallée jusqu'au sommet, quel que soit l'endroit ! ".*

*" L'Himalaya, c'est vraiment démesuré, inhumain. Cette montagne te prend tout, le physique, le mental... ".*

*Pur amateur, il consacre la majeure partie de sa production de miel à régaler ses amis.*

Tondre la pelouse, s'occuper des espaces verts, réparer un carreau cassé, entretenir le chauffage central, suivre les travaux réalisés par les entreprises... tel est le quotidien de Jean-Luc Brémont depuis une vingtaine d'années au centre aéré de la Clairière, sur le Domaine de Charance. Mais quand notre plombier-chauffagiste de formation tombe le bleu de travail, c'est pour partir à l'assaut des nombreux sommets de notre département ou d'ailleurs.

Ce citadin pur sucre (il a passé toute sa jeunesse dans le quartier de Fontreyne) a découvert la passion de l'alpinisme dans le milieu des années 80. " Deux rencontres ont été importantes : la première avec Raphaël Borgis, de Villard Saint Pancrace et la seconde avec le gapençais Philippe Macle. C'est eux qui m'ont permis de mettre un pied dans le haut niveau " aime-t-il à rappeler.

### " L'amant d'une maîtresse qui m'a fait des coups pendables ! "

Depuis, il est " l'amant d'une maîtresse qui m'a fait des coups pendables... mais cela fait plus de vingt-cinq ans que ça dure " comme il dit. Une maîtresse qui lui a pris, sous ses yeux, son meilleur ami, Philippe Macle, un 1er janvier 2004 dans une cascade de glace du Champsaur. " Pour moi, cela a été la période la plus difficile de ma vie " reconnaît Jean-Luc, qui avoue cependant que cela l'a rendu plus prudent et sûrement plus raisonnable. Une prudence qui lui a fait rebrousser chemin en mai dernier lors de son ascension de l'Everest (8 847 m), en raison de conditions météorologiques désastreuses. Mais pour notre tenace montagnard, ce n'est que partie remise. Même s'il affiche plus de 400 courses en haute montagne à son actif (la plupart en solitaire), il envisage déjà de monter une nouvelle expédition courant 2011, avec toujours en tête la notion de plaisir et pas seulement celle de l'exploit sportif.

### " La montagne vous rend humble, elle vous remet à votre place... "

Son rêve d'alpiniste pour les années à venir ? Réaliser l'ascension du Kilimandjaro avec Mélissande, sa fille de 20 ans, et Tristan, son fils de 15 ans. " Pour moi, la montagne, c'est l'amitié, la transmission de valeurs et de savoirs, la solidarité, le partage et surtout le respect du milieu naturel. Avec elle, on ne peut pas tricher. Elle vous rend humble car elle vous remet à votre place, que ce soit dans le Champsaur ou dans l'Himalaya " résume Jean-Luc Brémont. Une philosophie acquise au fil du temps et des rencontres amicales et à laquelle il ne veut, au grand jamais, déroger...

### Jean-Luc l'apiculteur : " Je veux que cela reste avant tout un plaisir ! "

L'autre passion de Jean-Luc Brémont, découverte également dans le milieu des années 80, c'est l'apiculture. Une passion qui lui a été transmise par son beau-père Maxime Mouillet et, un peu plus tard, par Pierre Arnaud, tous deux apiculteurs reconnus. Aujourd'hui, notre montagnard possède une petite quarantaine de ruches (qu'il fait transhumer du Plateau de Valensole à la Montagne de Charance) et une miellerie moderne installée à Châteauneuf de Chabre. Quant à son miel, il fait essentiellement le bonheur gustatif de ses amis. " Je limite volontairement ma production car je veux que cela reste avant tout un plaisir " reconnaît-il.

## Jean Luc en quelques dates...

**Mai 1964** : Naissance à Gap.

**Août 1985** : Première ascension (le Vieux Chaillol) suivi un mois plus tard du Mont-Blanc du Tacul en solitaire.

**1997** : Le Pic de Bure par la voie Desmaison avec François Caramagnolle.

**1999** : Rencontre avec Raphaël Borgis.

**2000** : Première ouverture de la face Nord de la Tête de Sainte-Marguerite avec Raphaël Borgis, rencontre avec Philippe Macle (ils réalisent la face Nord de l'Olan) et obtention du brevet d'Etat d'accompagnateur en montagne.

**2001** : Face Nord du Sirac et goulotte du glacier supérieur de la Condamine en solo.

**2001** : Décès accidentel de Philippe Macle.

**2006** : Première expédition au Népal (quatre sommets au programme).

**2009** : Ascension de l'Aconcagua (6 962 m) en solo et traversée des arêtes du Haut-Champsaur avec Didier Espié.

**Mai 2010** : Arête Nord de l'Everest sans oxygène avec Marc Batard.



Patrick Turcotte, Georges Obninsky, Daniel Galland, Michel Martin, Patrick Bruzzichessi



## Deux clubs emblématiques de la vie sportive à Gap :

# Le Hockey sur Glace et le Football.



**Daniel Galland, adjoint aux sports de la Ville de Gap :** La ville apporte un soutien important à ces deux clubs emblématiques du paysage sportif gapençais. Elle les aide à travers la mise à disposition des installations sportives municipales et par le versement de subventions. Celles-ci sont strictement encadrées par des conventions d'objectifs triennales.

Le soutien financier et matériel au Gap Hautes Alpes Football Club et aux Rapaces de Gap, est l'illustration de notre politique sportive ambitieuse et équilibrée. Nous souhaitons d'abord permettre à tous les gapençais d'accéder à l'activité sportive de leur choix. Nous voulons également donner la possibilité aux jeunes d'accéder, s'il désire, au plus haut niveau. Enfin, il nous paraît important pour le rayonnement national de notre cité d'aider nos porte-drapeaux sportifs à évoluer avec les meilleures formations de l'hexagone.

**Je vous invite à venir profiter du spectacle sportif, festif et convivial offert par ces formations qui participent à leur manière à l'animation de la vie de la cité.**

Je serai heureux au cours de la saison de vous rencontrer dans les travées du stade municipal ou les gradins de la patinoire pour des moments de ferveur collective qui constituent aussi la culture et l'identité de notre territoire. Au-delà de ces deux clubs, c'est plus généralement 10 clubs de haut niveau qui composent le paysage sportif gapençais. De l'athlétisme au ski de fond, je suis sûr que les sportifs gapençais porteront haut les couleurs de notre ville durant cette saison.

**Deux sports collectifs, deux équipes, et une même ambition : porter au plus haut niveau les couleurs gapençaises**



## Les Rapaces de Gap

**Rencontre avec le président, Georges Obninsky, et l'entraîneur, Patrick Turcotte.**

### L'histoire :

« Le Club existe depuis 1937. Nous avons connu une période faste dans les années 1975 à 1980, mais aussi une très belle période jusque dans les années 90, avec en particulier une armada de joueurs professionnels, emblématiques du hockey américains ! Ils étaient 12 à Gap, et ils nous ont offert un spectacle superbe. Revers de la médaille, ce type de fonctionnement était fort coûteux. Une belle époque aussi à noter, quand en 1993 le club a été champion de France, et puis bien sûr le retour en Ligue Magnus où nous sommes aujourd'hui. Une de nos fiertés : Pendant toutes ces années, le club

est toujours resté entre le 2ème et le 4ème club formateur en France, et nous sommes aujourd'hui le 4ème club français en termes de licenciés, avec 360 licenciés aujourd'hui... »

### Aujourd'hui !

« Après des matchs amicaux qui ont permis de faire des réglages, la saison vient de débuter le 18 septembre : l'objectif est de grimper dans la hiérarchie. Nous étions 11ème en 2010, et nous espérons être au moins dans les 8 premiers clubs français en ligue Magnus à la fin de cette saison 2010/2011. Dans l'équipe première, nous dénombrions l'an dernier 9 gapençais sur une équipe de 25 joueurs ! Et il nous faut citer notre gardien, Ronan Quemener, révélé à Gap, qui est aujourd'hui le gardien de l'équipe de France. C'est une belle satisfaction ! »

### L'entraînement :

Patrick Turcotte, l'entraîneur à l'accent chantant, revient à Gap, après y avoir été joueur et entraîneur par le passé. Il a épousé une gapençaise, et revient « au pays » : « Pour moi, C'est un nouveau challenge, très important. Je ressentais un vrai besoin de revenir à Gap, c'est là que je me sens bien, et surtout de pouvoir revenir ainsi au hockey, parce que c'est toute ma vie ! Entraîner les séniors, c'est la possibilité de retrouver le niveau de compétition où j'évoluais quand j'étais joueur. Les joueurs s'entraînent en

ce moment deux fois par jour. Du physique, de la glace et de la stratégie... Pendant la saison, c'est du quotidien, avec parfois du biquotidien, du fait que l'on n'est pas vraiment encore tous professionnels. 12 joueurs ne font que cela. Le reste des joueurs a une activité à côté et il faut composer avec ! Il faut savoir que l'on sera à deux matches par semaine jusqu'à novembre minimum. Les dirigeants d'équipe eux aussi ne sont pas professionnels, ils travaillent à temps plein à côté, et ils doivent prendre des congés pour assumer leurs fonctions au club et suivre les déplacements. »

### Les Rapaces au 4ème RC !

En début de préparation, les joueurs gapençais ont pu passer une journée au sein du 4ème RC, notre régiment gapençais. Toujours désireux de s'investir dans la vie locale, comme l'atteste son partenariat avec la ville de Gap pour l'organisation du Trail Gapen-Cimes, le 4ème Régiment de Chasseurs alpins de Gap a eu le plaisir d'accueillir en août dernier, l'équipe élite des Rapaces de Gap dans le cadre de leur camp de préparation à la saison de Ligue Magnus. Encadrés par les militaires et dans une ambiance sérieuse, les hommes de Patrick Turcotte se sont mesurés à divers exercices militaires intenses, afin de parfaire leur préparation physique. Autre objectif non négligeable de cette opération, la cohésion de groupe et l'esprit

d'équipe. Un objectif pleinement rempli, car malgré le sérieux affiché pendant l'effort, la bonne humeur était de la partie et les échanges ont été enrichissants entre les militaires et les joueurs. Cet état d'esprit restera encore la clé du succès cette saison pour les Rapaces dans la Ligue Magnus. Avec un cœur « gros comme ça », le groupe gapençais pourra encore titiller les grosses cylindrées et continuer à progresser dans la hiérarchie nationale.



## L'Effectif 2010/2011

**LES GARDIENS**  
QUEMENER Ronan  
FENART Adrien

**LES ATTAQUANTS**  
ANDRE Mathieu  
CARNEGIE Rane  
CHARRETTE Jean-Charles  
CORREIA Julien  
JELEN Jiri  
MOUSSIER Romain  
PARADIS Jérémy  
PIRAS Jonathan  
RAMBOUSEK Jiri  
ROCHE Sean  
THILLET Dimitri

**LES DÉFENSEURS**  
BARIDON Jérémy  
BEYNON Mickaël  
CORNAIRE Alexandre  
LUCIAK Matus  
PARADIS Thomas  
PICOT Antoine  
SUCHANEK Jakub  
TEKEL Milan  
VIENNEAU Justin

## Le Gap Hautes-Alpes Football Club



**Rencontre avec le président Michel Martin, et l'entraîneur Patrick Bruzzichessi :**

### L'histoire :

« Le GAP HAFC ne s'est pas construit en un jour... C'est en 1907 que le football organisé a vu le jour à Gap, avec la Société Athlétique du lycée de Gap (SALG). Ensuite, se sont ajoutés le Racing Club Gapençais, l'Olympique de Gap et la Gallia club. Après la guerre 1914-1918, on retrouve à Gap le Racing club, la Société Athlétique du Lycée de Gap, et l'Olympique de Gap, auxquels se joignent le Stade Gapençais, le Football Club de Gap, les scouts et le Cercle Sportif Jeanne d'Arc en 1928. Jusqu'à la guerre 1939-1945, la compétition entre ces clubs battait son plein. Après, seuls résistèrent le Cercle Sportif Jeanne d'Arc, le Racing Club Gapençais et le Sporting Club de Gap. En 1955, le

Racing Club de Gap et le Cercle Sportif Jeanne d'Arc fusionnent pour devenir le Football Club Gapençais et, en 1962, une nouvelle fusion du Football Club Gapençais et du Sporting Club de Gap, donne naissance au Sporting Club Olympique Gapençais (SCOG) devenu le seul club représentant de la ville de Gap. En 1969, un nouveau club voit le jour : le club Sports et Loisirs Louis Jean. Ce ne fut qu'un feu de paille, puisqu'en 1970 la fusion avec le Sporting donna naissance au Gap Football Club. Le 29 mai 2000, le Gap Football Club change d'appellation pour s'intégrer dans la dynamique sportive départementale et devenir l'actuel Gap Hautes-Alpes Football Club. »

### Aujourd'hui !

« Le club est régi par le District des Alpes (04/05), la Ligue Régionale, et la Fédération ! Le Gap HAFC dénombre un peu plus de 600 licenciés. Notre équipe fanion est aujourd'hui en Nationale, et nous disposons de deux autres équipes, l'une en Division d'Honneur Régionale, et l'autre en Promotion d'Honneur en District. Nous aimons à rappeler le côté formateur du Gap HAFC : Chaque année, nous formons des jeunes qui vont au Pôle Espoir à Aix. Indépendamment de cela, de nombreux joueurs de Gap partent dans des centres de formation professionnelle. On donne à ces jeunes, leur chance d'accéder

s'ils travaillent dur, à leurs rêves de carrière au plus haut niveau... Nous portons aussi un volet social, en intervenant les mercredis dans les quartiers de la ville avec nos joueurs de l'équipe 1. Nous venons de changer d'entraîneur en accueillant à Gap Patrick Bruzzichessi qui vient d'Hyères, et qui a déjà une expérience de jeu au niveau national. On l'a choisi parce que son parcours est empreint de fidélité et de loyauté. Nous avons aussi changé de nombreux joueurs, et maintenant, il faut que l'osmose se fasse. Nous y croyons ! Nous avons l'objectif d'asseoir notre club en Nationale et de continuer à former tous ces jeunes qui font plaisir à voir courir. »

### L'entraînement

« Je connaissais déjà quelques joueurs. Nous avons composé avec nos moyens, en étant rigoureux dans nos choix. En début de saison, nous avons souffert d'avoir jusqu'à 9 blessés ! Il faut dire que nous sommes montés jusqu'à 3 entraînements par jour : footing à 7 heures le matin avec étirements et abdominaux, technique à 9h30, et le soir mise en place technico tactique, et jeux de ballons sur les terrains. Ce travail m'a permis de voir évoluer les joueurs et de créer un bon esprit d'équipe. Le niveau en Nationale est très élevé, et le groupe a envie de faire des efforts pour se hisser vers le meilleur, malgré sa jeunesse, le groupe ayant 22 ans de moyenne d'âge. »



## L'Effectif 2010/2011

**LES GARDIENS**  
DEMBA Gningue  
GIBERT Arnaud  
RIGAUD Clément

**LES ATTAQUANTS**  
BENFERHAT Brice  
DELCLLOS Jordi  
DURAK Mustapha  
KHEDAIRIA Ouided  
MBAIAM Nekiambé Marius

**LES DÉFENSEURS**  
ARCHIMBAUD Arnaud  
ASSAMI Nordine (Cap.)  
BA Daouda  
GIVAUDAN Christophe  
Formé au club  
MAUPEU Jérémy  
MELITTI Mohamed  
MESSAOUDI Mehdi  
NICODEME Jérémy  
TROUCHE Romain

**LES MILIEUX**  
BOUYARMANI Driss  
CHAMPSAUR Johan Formé au club  
CHARVET Mickaël  
CHEVILLON Jérémy Formé au club  
ESTORNEL Simon  
JACMOT Kevin  
LAROUSSE Quentin  
MARION Romain  
MOULET Kenny Formé au club  
ROBIN Karim  
THOMAS Milan



## Rencontre avec Martine Bouchardy, adjointe chargée de la culture

« L'été à Gap, la saison culturelle se décline avec une programmation variée, sur différents lieux dans la ville, pour un large public. »

« De la Providence, au kiosque de la Pépinière en passant par la place St Arnoux, beaucoup, beaucoup de monde a suivi les spectacles de Gap en Fa mi sol. D'année en année, ce public, qui comprend de nombreux gapençais, augmente et la Ville est très attachée à offrir gratuitement l'été à tous de la musique, du cirque, du théâtre.

Fin juillet, s'est déroulé L'Estivad', jeune festival conçu pour un public jeune, un temps fort sur deux jours au Quattro qui

s'est révélé un formidable lieu de festival. Un festival, c'est d'abord une programmation et un site.

On connaît la grande salle du Quattro. Mais, avec le hall ouvert, une petite scène installée en extérieur côté jardin, les gens pouvaient circuler, se restaurer, boire un verre et j'ai senti que le public avait vraiment apprécié cette ambiance. Côté programmation, les têtes d'affiche Cœur de Pirate, Superbus, Pony Pony Run Run, Jena Lee ont satisfait le public venu pour les voir et ce public a pu aussi

découvrir deux jeunes groupes Emynona et Eté 67 qui ont joué en début de soirée et pendant les changements de plateaux. Il y avait donc tout le temps de la musique à écouter, c'est aussi ce qui a fait cette ambiance de festival. Il y a de moins en moins de festivals qui prennent le risque de faire jouer des groupes pas connus, l'Estivad' à Gap l'a fait.

En vous racontant cette saison d'été, je me dis que la culture ne peut pas tout mais qu'elle peut faire du bien. »



## Un nouveau Directeur pour la bibliothèque de la Ville de Gap

Originaire d'Antibes, Alexandre Moreigne a quitté la région PACA pour suivre le cursus de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes. Parallèlement à ses études, il a travaillé au festival Jazz à Juan ainsi qu'au musée d'art contemporain de Bordeaux puis a passé un an en Russie comme assistant aux projets culturels d'une Alliance française.

Il a consacré son mémoire de Master 1 aux Editions de Minuit et a suivi le Master 2 Direction de projets culturels de l'IEP de Grenoble. C'est dans ce cadre qu'il a



travaillé six mois au Bureau du livre de l'Ambassade de France à Berlin.

Il a ensuite obtenu le concours de conservateur territorial des bibliothèques et a effectué la formation de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) et l'Institut national des études territoriales (INET).

Il a effectué son stage long à la médiathèque de Suresnes, dans les Hauts-de-Seine, où il a conduit l'étude des publics pour les dix ans de la médiathèque.



## Un sacré baladin : Robert Oddon

**Peut-on être assez fou pour monter un café-théâtre dans une boulangerie ? Réponse : Oui ! Robert Oddon, le maître des lieux, nous prouve chaque week-end qu'il peut être à la fois au four et au Balladin. En véritable artisan amoureux de son métier, il vous sert des brioches toutes chaudes avec autant de ferveur qu'il vous vante la qualité de sa programmation théâtrale... Boulanger et programmeur artistique : Une double casquette qui lui va... comme un gant !**

### Robert, parlez nous de la famille Oddon à Gap...

**R.Oddon :** « La famille Oddon, ce sont trois générations de boulangers depuis 1929 ! Au départ mon grand oncle, puis mon père en 1956, et moi-même depuis 1982. Toujours au même endroit et surtout avec la même devise : "Permettre à tout le monde de manger du bon pain à bon prix." Mais si je suis né boulanger, parallèlement, j'ai toujours été habité d'une grande passion pour le café-théâtre... Et j'avais un rêve un peu fou qui me trottait dans la tête... Créer mon propre lieu... dans les locaux attenants à ma boulangerie, qui cadraient parfaitement pour ce genre de projet.

En 1990, sous l'ère Jack Lang, j'ai eu la chance d'obtenir une aide à la création sous forme de subvention. Aide qui, ajoutée à mon apport personnel, m'a permis de réaliser mon rêve. A l'automne 92, Le Balladin ouvrait enfin ses portes ! Au début, le principe des cafés-musique reposait sur un porteur de projet et une association (GAPENRIRES) censée lui donner une âme... En Novembre 93, suite à des problèmes administratifs (L'Arrêté préfectoral de 1964 interdisant les débits de boissons dans un rayon de 200m autour des lieux de culte, des piscines, des établissements publics, des écoles, et bien d'autres sites protégés) l'Association fut malheureusement dissoute mettant en péril l'existence même du lieu, qui n'existait qu'à travers elle. 16 mois plus tard, en Avril 95, le changement de la réglementation permit au Balladin d'enfin rouvrir ses portes. »

### Un comptoir, une scène, une piste de danse... Le Balladin, c'est aussi et surtout 100 places assises ...

« Je pense que c'est une bonne jauge pour une ville comme Gap.

Dans le but de nous démarquer des autres comptoirs qui proposent souvent de petits concerts, nous avons décidé de nous orienter vers le Café-théâtre afin de donner notre lieu une "couleur" humoristique... Et c'est une chance pour les Gapençais de l'avoir dans leurs murs un lieu aussi original, atypique et convivial que le Balladin... Café Théâtre en début de soirée sur le coup des 21h00, puis discothèque après le spectacle, place à la danse et au karaoké jusqu'au bout de la nuit... »

Dans cette aventure, j'ai eu la chance d'avoir autour de moi des gens conscients des difficultés à faire vivre un tel projet. En particulier notre Maire, Roger Didier, qui dans sa fonction de conseiller général, a su être là et nous soutenir dans les moments difficiles. Etant situés en plein cœur de la ville, nous nous devons de respecter notre voisinage.

Et bien qu'ayant eu l'opportunité d'obtenir une licence IV souvent génératrice de recettes (mais également des ennuis qui vont parfois avec...), nous avons fait le choix de ne prendre qu'une licence II (maximum 15° d'alcool). Le verre d'après spectacle n'étant plus alors qu'un prétexte pour prolonger agréablement une soirée qui aurait bien débuté...

### Comment se fait la programmation d'un tel lieu ?

« Très naturellement... Chaque artiste à un réseau, quelques bons spectacles à nous conseiller et de fait, on arrive rapidement à connaître un noyau d'humoristes qui tiennent vraiment la route... La difficulté, c'est de trouver des comédiens qui acceptent de traverser la France pour jouer à Gap ! C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à leur réserver un accueil chaleureux et familial en les accueillant à notre propre domicile. »

### Un artiste, que vous n'avez jamais reçu et que vous aimeriez recevoir ?

« Gad El Maleh, mais je pense que c'est un peu tard... Il aurait fallu l'avoir au bon moment... Disons, il y a quelques années... La différence entre Le Balladin et un Zénith de 6500 places ? 6400 places... Désolé, je ne vais pas pouvoir pousser les murs... En revanche, j'ai eu la chance d'accueillir Djamel Debouze à ses débuts... J'étais sa première scène... Il a même fait sa première télé sur Canal pour annoncer sa venue à Gap... »

Malheureusement, 8 personnes seulement dans la salle, c'est pour cela que j'insiste sur la notion de découverte aujourd'hui, car l'on croiera encore de nouveaux Djamel Debouze, Stéphane Guillon, Didier Porte, Romain Boutelle, Michel Muller, Anthony Joubert, Eric Collado ou des Jeff Didelot au Balladin... Il faut croire que ça a vraiment marqué Djamel, puisqu'il en a parlé dans toutes les émissions que ce soit chez Ardisson, Fauviel ou Arthur et tout dernièrement sur France Inter... Le boulanger a laissé des traces dans sa mémoire, et lui aussi d'ailleurs, car ce fut une rencontre étonnante... »

### Un mot sur l'avenir du Balladin ?

« L'avenir, nous le voyons en café-théâtre essentiellement, sans occulter l'après-spectacle que nous souhaitons ludique et musical.

Quelques concerts à petite dose, mais de l'humour à très grosse dose, avec des artistes déjà confirmés ou des jeunes qui montent. »

### Café-théâtre Le Balladin

3, rue de la Cathédrale - 05000 GAP

#### Infos & réservations

04 92 52 34 17 - www.leballadin.com

La programmation de la prochaine saison sera bientôt en ligne sur le site du Balladin :

[www.leballadin.com](http://www.leballadin.com).

Chaque comédien y aura sa fiche ainsi que les liens pour découvrir son actu du moment.



## Les 2<sup>èmes</sup> Rencontres du Cinéma de Montagne à Gap

Après la belle réussite de la première édition, les 2<sup>èmes</sup> Rencontres du Cinéma de Montagne de Gap, organisées dans la continuité des Rencontres de Grenoble, se dérouleront au Quattro, du jeudi 18 au samedi 20 novembre 2010.

Lors de la première édition, 3 500 personnes sont venues rencontrer les alpinistes et réalisateurs de renom tels que François Damilano, Christophe Dumarest, Philippe Batoux, Arnaud Petit, Stéphanie Bodet, Evrard Wendenbaum, Giovanni Quirici... Cet événement a permis à la ville de Gap d'afficher son identité montagnarde. Gap, qui selon la grimpeuse gapençaise Stéphanie Bodet présentée dans ce numéro de Gap en Mag, « est idéalement situé entre les Ecrins et la falaise de Céüse. Constatant ce succès, la Cinémathèque d'Images de Montagne n'a pas hésité, avec le soutien actif de la Ville de Gap, à lancer la 2<sup>ème</sup> édition en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Alpes et la Région PACA. Ces Rencontres au goût de festival, mais sans prix ni récompense, auront lieu au Quattro à Gap, dans cette belle salle de 1000 places, équipée d'un écran de 12 mètres de base, lieu idéal pour vivre les exploits grandeur nature des aventuriers des cimes.

### Durant trois jours, les spectateurs vont prendre de la hauteur !

Ils pourront s'étonner devant diverses aventures verticales, découvrir l'amitié soudée sur les parois et les sommets, rencontrer après les projections les alpinistes, grimpeurs, skieurs de l'extrême, ainsi que les aventuriers de l'image qui accompagnent ces sportifs de tout crin dans leurs balades sur les toits du monde. Le rendez-vous est fixé tous les soirs à 20 h 30 pour découvrir une sélection des meilleurs films diffusés à Grenoble et inédits pour la plupart. Les soirées seront présentées par l'alpiniste François Damilano. Dès 17 h 00, des animations seront organisées dans le hall du Quattro et des projections gratuites de films d'archives seront proposées avec une dominante Lionel Terray pour l'année 2010.

### La programmation 2010.

Au moment où nous mettons ce Gap en Mag sous presse, la programmation n'est pas encore achevée car la plupart des films sont encore en cours de tournage ou de montage.

Seront diffusés, entre autres, en présence des réalisateurs et alpinistes, « No man's land » avec Lionel Daudet et Isabelle Autissier, « Le grand capucin » avec Arnaud Petit et Stéphanie Bodet, « Holtana » avec Sam Beaughey, « Le rêve de Darwin » de Pierre Petit, « La dent blanche » avec Patrick Gabarou...

### Une exposition sur Lionel Terray

Le fils de Lionel Terray, Nicolas, a fait confiance à la Cinémathèque pour conserver les films de son père. Il va être proposé dans le hall du Quattro, avec son aide et celle de la Maison de la Montagne de Grenoble, une exposition à base d'images d'archives, de photos et d'objets ayant appartenu à cet alpiniste d'exception.

### Une coproduction

La Cinémathèque a décidé, lors de chaque édition, de coproduire un film pour le présenter en avant première aux Rencontres de Gap et de Grenoble et l'inscrire ensuite dans les festivals. Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, c'est le film de Lionel Daudet « No man's land » qui sera monté par l'animateur de la Cinémathèque, Gilles Charenzol. Début 2010, l'alpiniste Lionel Daudet et la navigatrice Isabelle Autissier sont partis en expédition entre mer et montagne en Péninsule Antarctique. Pour mener à bien ce projet, les deux protagonistes de cette aventure, auxquels se sont joints deux autres marins et deux alpinistes, se sont lancés dans un périple sur ce continent mythique à bord d'Ada II, le voilier de la navigatrice. La Péninsule Antarctique, longue de centaines de kilomètres, regorge de chaînes de montagnes peu explorées, voire inexplorées ; un rêve pour des alpinistes en mal de premières ! Et avec comme objectif, l'ascension du pic Lars Christensen (1755m) sur Pierre 1er, l'île mythique qui compte parmi les dernières découvertes de notre planète en 1821.

Comme l'a avoué Lionel Daudet à son retour : "De cette aventure, je retiens essentiellement cette image d'avoir comme bu à une source, la source de notre planète, sur ce continent à peine touché par l'homme."



Nicolas Terray

### Des rencontres sous le signe du partenariat

Ces Rencontres sont organisées par la Cinémathèque d'Images de Montagne en partenariat avec la Ville de Gap, le Conseil Général des Hautes-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sans oublier la Ville de Grenoble qui organise cette manifestation depuis maintenant douze ans et permet à sa cousine haut-alpine de profiter de son expérience et de sa programmation.

### INFOS PRATIQUES

Cinémathèque d'Images de Montagne  
8 place Jean Marcellin - 05000 GAP  
04 92 52 13 87  
[www.cinema-montagne-gap.fr](http://www.cinema-montagne-gap.fr)

Les places seront disponibles à la Cinémathèque d'Images de Montagne, à l'Office de Tourisme de Gap, au centre culturel Leclerc à Gap.  
Adultes : 6 € / Enfants : 4 €  
Pass 3 jours adultes : 12 €  
Pass 3 jours étudiants et - 18 ans : 8 €  
Frais de location en sus.

# AmelBent

## En concert



### leQuattro GAP

## Vendredi 5 novembre - 20h30

### Tarif : assis 25 € debout 15€

(hors frais de location)

Le Quattro, 56, avenue E. DIDIER, 05000 GAP

Tél. 04.92.53.25.04.



www.ville-gap.fr.

N° licence spectacles : 1-1019624



## Le point sur le budget de la Ville de Gap : la rigueur porte ses fruits !



*François DAROUX est le 1<sup>er</sup> adjoint chargé de l'éducation, de la formation et de la vie universitaire. En plus de ses délégations, il lui revient la charge de présenter chaque année les comptes de la ville devant les élus de Gap. Lors du dernier Conseil Municipal, en juin dernier, qui présentait le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2009, il tenait les propos suivants : « dès avril 2008, le Maire de Gap, Roger Didier, nous a fixé le cap en matière budgétaire pour la durée du mandat : améliorer de manière durable les finances de la Ville afin de retrouver des marges de manœuvre. Je rappelle qu'à cette époque, personne ne parlait encore de crise, ni même de rigueur budgétaire ».*

Chaque année à la même époque, la présentation et le vote des comptes administratifs de la Commune constitue un moment particulier de la vie municipale. C'est « L'heure de vérité » en quelque sorte.

En l'absence du Maire, qui n'a pas le droit de prendre part au vote, à ce moment là, l'assemblée délibère et approuve les comptes de la Commune tels qu'ils résultent de sa gestion au cours de l'année écoulée. C'est l'occasion de conforter les prévisions initiales à la réalité du budget constaté, bref de comparer les engagements pris aux réalisations. Il faut d'abord noter que l'exercice 2009 a connu un taux de réalisation des prévisions d'investissement de 90.91%. Le plus fort taux jamais réalisé depuis longtemps !

Cela signifie que les opérations projetées ont bien été réalisées. En 2008, il n'avait été que d'à peine plus de 77%, une moyenne généralement constatée dans bon nombre de collectivités.

**« C'est aussi cela la rigueur : réaliser ce que l'on prévoit » rappelle Roger DIDIER !**

Le deuxième élément marquant du Compte Administratif 2009, c'est l'amélioration de l'excédent de fonctionnement (+ 5 569 290,76 euros) ainsi que celui du résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice (+ 1 897 544,17 euros). Ces deux indicateurs sont déterminants pour augmenter la capacité d'autofinancement de la Ville et donc réduire son endettement.

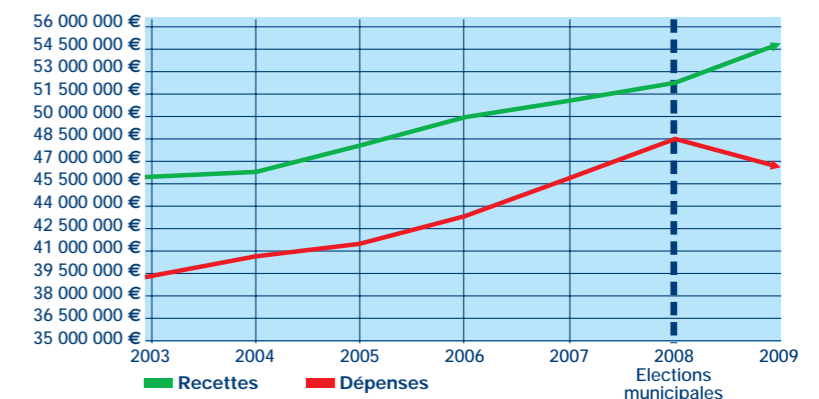
Pour obtenir de tels résultats, il n'y a pas eu de miracles. Il a fallu se redonner des marges de manœuvre, c'est-à-dire contenir, voire dans certains cas réduire les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant une pression fiscale modérée.

L'effort sur les dépenses de fonctionnement a porté sur la masse salariale (plus de remplacements systématiques des départs à la retraite), sur la diminution des charges courantes (sauf lorsque cela touche au domaine social et à la solidarité), sur la réduction des frais financiers.

Quant aux recettes, l'effort a porté sur la recherche active des subventions qui a permis d'atteindre en 2009 le plus fort taux de subventionnement de nos dépenses d'équipement depuis 2002.

Enfin, le poste des frais financiers (intérêts d'emprunts) a diminué de 34 % entre 2008 et 2009.

**« Notre force » rappelle le Maire de Gap, c'est d'avoir engagé avant tout le monde une politique de rigueur. Nous devrions en récolter les fruits rapidement, à conditions que nous sachions garder le cap. »**





## Les infos logement

### Je suis propriétaire d'un logement que je suis contraint de revendre. Que va devenir le prêt que j'avais contacté pour l'achat ?

Si vous rachetez un autre logement, votre prêt peut être, dans certains cas, transféré sur une nouvelle acquisition. Sinon, le crédit peut éventuellement être repris par l'acheteur, sous certaines conditions et avec l'accord de la banque. A défaut, vous devrez rembourser le prêt par anticipation. Cela peut vous obliger à payer des pénalités de remboursement anticipé, sauf si vous avez négocié leur suppression lors de la souscription du crédit. Toutefois, pour les prêts signés après le 1er juillet 1999, les pénalités de remboursement anticipé sont supprimées si vous revendez votre lieu d'activité professionnelle ou si celui de votre conjoint change.

### Je suis locataire d'un logement meublé. Je compte résilier le bail bientôt. Le propriétaire a-t-il l'obligation de me restituer mon dépôt de garantie dans un délai précis ?

Contrairement à la location non meublée (soumise à la loi du 6 juillet 1989), le Code Civil, pour les meublés, ne prévoit pas de délai de restitution du dépôt de garantie.

Il faut donc se reporter au contrat de location qui peut prévoir un délai pour sa restitution. A défaut de précision dans le contrat, le propriétaire doit le restituer intégralement en fin de bail, sauf si le locataire ne s'est pas acquitté de son obligation de payer le loyer et de rendre les locaux tels qu'il les a reçus. En effet, la fonction du dépôt de garantie est de garantir le bailleur contre l'inexécution par le locataire de ses obligations. Les sommes qui peuvent fonder le non restitution partielle du dépôt de garantie doivent être dûment justifiées.

### Je suis propriétaire d'un logement dans une copropriété dans laquelle j'assume également le rôle de syndic bénévole. Je dois bientôt convoquer l'Assemblée Générale, mais j'ai entendu dire que la réglementation sur ce point venait de changer ?

Effectivement le décret du 1er mars 2007 a modifié le décret du 17 mars 1967 pris en application de la loi du 10 juillet 1967 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis. Il modifie notamment l'article 9 qui concerne la convocation des copropriétaires à l'assemblée générale. Ainsi, à compter du 1er avril 2007, le délai de convocation de l'assemblée générale des copropriétaires passe, sauf urgence, de 15 jours à 21 jours. Ce délai peut être allongé par le règlement de copropriété mais

ne peut être raccourci. Par ailleurs, le décret du 1er mars 2007 modifie également les articles 64 et 65 du décret du 17 mars 1967 et prévoit désormais que toutes les notifications et mises en demeure prévues par la loi du 10 juillet 1965 (à l'exception de l'article 19 : la mise en demeure préalable à l'inscription de l'hypothèque légale se fait par acte extra judiciaire) se font par lettre recommandée avec accusé de réception ou par télécopie avec récépissé.

Le point de départ du délai est le lendemain du jour de la première présentation de la lettre recommandée au domicile du destinataire ou le lendemain du jour de la réception de la télécopie par le destinataire.

### Je souhaite acheter un appartement. Je constate que certaines annonces immobilières indiquent la superficie des logements en mètres carrés « loi Carrez ». De quoi s'agit-il ?

La loi Carrez du 18 décembre 1996 prévoit que le vendeur d'un bien d'au moins 8 m<sup>2</sup>, situé dans une copropriété (en dehors des ventes en l'état futur d'achèvement) doit, dans l'avant contrat et l'acte de

vente, préciser la superficie de ce lot. Celle-ci est calculée selon des règles précises.

En effet, il faut prendre en compte la superficie des planchers des locaux clos et couverts (hors balcons, terrasses, etc), sans tenir compte des parties où la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m et en déduisant les surfaces occupées par les murs, les embrasures des portes et des fenêtres, les cages d'escalier et les gaines. Un appartement mansardé, par exemple, n'affichera pas le même nombre de mètres carrés, selon qu'on le mesure en « loi Carrez » ou non.

### Je pars pour deux ans à l'étranger. Je voudrais louer l'appartement dont je suis propriétaire pour cette durée. Est-ce possible ?

En principe, la durée d'un bail est de trois ans minimum lorsque le propriétaire est une personne physique. Cependant, l'article 11 de la loi du 6 juillet 1989 permet de proposer un bail plus court (un an minimum) s'il prévoit qu'un événement précis justifiera que le propriétaire reprenne le logement à une date donnée, pour des raisons professionnelles ou familiales. Deux mois avant la date en question, vous devrez confirmer que l'événement se réalise (par exemple, vous revenez travailler en France), et demander au locataire de quitter les lieux comme convenu. Si votre retour est retardé, vous devez proposer au locataire le report de l'échéance du bail. Vous ne pouvez le faire qu'une seule fois. Si l'événement ne se produit pas, le bail est réputé être de trois ans.

**NDLR : Information donnée sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux.**



### L'ADIL informe les particuliers du département des Hautes-Alpes.

1, rue de Valserrès - 05000 GAP - Tél. 04 92 21 05 98 - Fax. 04 92 20 48 23 - Mail. [accueil@adil05.org](mailto:accueil@adil05.org)  
Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi : 13h30 à 19h - Mardi, mercredi et jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h  
Permanence téléphonique en continu - Visite sur rendez-vous - Visite sans rendez-vous

## La parole à l'opposition

Conformément au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal le 27 juin 2008, l'opposition bénéficie d'un espace qui lui est réservé dans le magazine municipal. Il est réparti entre les différentes composantes de l'opposition, proportionnellement au nombre de ses élus.



### GRUPE AGIR POUR LES GAPENÇAIS.

La rentrée est bien là, avec son cortège d'espoir et de travail pour les parents, de bonnes résolutions pour les élèves et les étudiants, d'engagements sportifs, associatifs, citoyens pour chacun d'entre nous.

C'est aussi hélas le temps du renchérissement des fournitures scolaires, des retraites mises à mal sans discernement quand une autre réforme est possible, le temps des droits de l'homme et de la justice bafoués au sommet de l'Etat, de la crise qui se prolonge chez nous plus qu'ailleurs alors même que notre protection sociale avait bien fonctionné pour amortir mieux le choc que chez nos voisins, le temps où on met des jeunes pros devant les élèves certes diplômés mais sans formation à leur métier alors même que des dizaines de milliers de postes ont été supprimés dans l'éducation.

Une autre politique est possible que celle conduite aujourd'hui par Monsieur Sarkozy soutenu par la majorité municipale UMP dirigée par Messieurs DIDIER et LISSY.

A Gap, aussi, une autre politique est possible :

Une politique de sécurité, de tranquillité et de propreté, qui permette à chaque citoyen de se promener dans les quartiers ou dans le centre ville (rue Carnot, parking central...) sans se sentir agressé ou menacé, qui évite de laisser déborder les conteneurs à poubelles, qui aménage et entretient les trottoirs partout et pas seulement dans quelques endroits de notre ville...

Une politique d'aménagements concertés, en rapport avec les besoins réels des citoyens et en adéquation avec les finances de la ville en évitant les coûts exorbitants (future patinoire par exemple !!!)

Une politique de développement économique basée sur les atouts touristiques, environnementaux de notre ville si longtemps négligés, mais aussi sur le bon niveau général de formation de nos jeunes qui sont souvent contraints de partir travailler ailleurs.

Une politique d'urbanisme vertueuse, économe de l'espace et respectueuse de l'environnement et de l'agriculture en lieu et place du mitage qui a proliféré ses 15 dernières années par négligence ou incompétence des équipes municipales en place.

Rejoignez AGIR pour tous les gapençais afin de faire levier pour faire changer la politique menée par l'actuelle majorité et pour préparer une alternance salutaire.

Bernard Jaussaud, Marie Bouchez, Jean Arce Menso, Bénédicte Ferotin, Louis Aurouze, Danièle Lange-Mallet.



### EN AVANT GAP

#### EN PANNE !

Fidèles à notre démarche constructive, loin de l'opposition systématique et des clivages d'une autre époque, nous ne pouvons aujourd'hui que faire le constat suivant : **notre Ville et notre Département sont en panne !** Bien sûr, nous avons notre grande qualité de vie mais elle ne parvient plus à masquer les difficultés au quotidien et la crainte de lendemains plus difficiles. Du désenclavement au développement économique, les grands dossiers ont des ratés, sont stoppés ou bien reculent. Aucune ambition novatrice d'envergure ne se fait jour.

Seul un travail regroupant toutes les énergies peut permettre de créer un élan positif comme nous l'avons déjà démontré. L'heure est donc au rassemblement et à la cohésion mais pas au profit d'officines politiques ou d'ambitions personnelles, l'heure est à l'unité pour que Gap et les Hautes-Alpes reprennent des couleurs. **Ce n'est pas parce que c'est difficile qu'on n'ose pas, c'est parce qu'on n'ose pas que c'est difficile.**

Jean-Marc Passeron, Karine Ghigonetto et l'équipe d'En Avant Gap - [www.jeanmarcpasseron.fr](http://www.jeanmarcpasseron.fr)



### GAP, ALTERNATIVE, UNITAIRE, CITOYENNE, HUMANISTE, ECOLOGISTE (G.A.U.C.H.E.)

#### LES GENS DU VOYAGE PASSERONT-ILS ENCORE L'HIVER DANS LEUR TROU DE GLACE ?

Pour une fois que nous soutenons une initiative prise, il y a deux ans, par la majorité : à savoir la mise en place d'un terrain digne pour accueillir de façon permanente ces familles, devrions-nous déchanter ? L'été dernier

aucuns travaux d'aménagement. Normal, il fallait boucler le dossier. Cet été (juillet 2010), toujours rien. Mais que fait le Maire ? Nous avons voté ce dossier, est-il à l'abandon ? La majorité préfère les charmes du stade de glace. Au fait, où en est le permis de construire ? La municipalité abandonne le projet Pompidou Carnot. Elle se fait retoquer sur celui de la Flodanche au Tribunal Administratif. Et le passage à niveau de l'avenue Commandant Dumont est toujours là. La Rocade ne se fera pas. **« On avance, on avance », proclame le Maire. Mais vers où ? Le sait-il ? Pendant ce temps les gens du voyage attendent.**

Françoise Perroud et Jean-Claude Eyraud  
Rejoignez-nous sur le blog : <http://jceyraud.blogspot.com>

## AU DOMAINE DE CHARANCE

### Ateliers et Animations

(Réservation au plus tard 10 jours avant la date du stage au 04 92 53 26 79 / 04 92 53 01 09)

■ **Secrets et délices de plantes sauvages :**  
Les 5 et 12/10 de 9 h à 13 h  
Tarif : 13 € sur inscription  
La nature offre de nombreux bienfaits en mettant à notre disposition d'excellentes plantes sauvages comestibles et des ressources pour se soigner. Trucs et astuces en compagnie d'une phytoherboriste.

■ **Les ateliers gourmands :**  
Le 14/10 de 9 h à 16 h 30  
Tarif : 40 € sur inscription  
De la cueillette au four, reconnaître des plantes sauvages utilisées en cuisine, les introduire dans des recettes originales pour élaborer un repas complet pris ensemble.

■ **L'arbre d'ornement :**  
Jeudi et vendredi 30 septembre et 1er octobre  
Tarif : 104 € sur inscription  
Taille de réduction, taille sanitaire, taille de mise en valeur : comment effectuer ces opérations tout en respectant vos arbres.

■ **Photographie matière et couleur :**  
Samedi et dimanche 9 et 10 octobre  
Tarif : 104 € sur inscription  
Au détour des chemins familiers, l'insolite, la diversité, la richesse des matières et des couleurs, toute la magie de la nature ainsi offerte au regard aiguisé du photographe... Chacun pourra, avec le matériel dont il dispose, engranger des images, se faire plaisir, et profiter de conseils et astuces techniques pour mieux réussir ses photos.

■ **La cosmétique au naturel :**  
Les soins corporels  
Samedi et dimanche 6 et 7 Novembre  
Tarif : 144 € sur inscription  
Apprendre à lire les étiquettes des cosmétiques sans être chimiste ! Présentation des ingrédients pour élaborer vos cosmétiques maison. Fabrication de lait corporel, gel douche, savon, shampooing, masque capillaire,...

■ **Secrets d'huiles essentielles :**  
Utilisations des huiles essentielles  
Samedi et dimanche 20 et 21 novembre  
Tarif : 144 € sur inscription  
Le soin par les huiles essentielles se fait de 3 façons : en interne, en externe et par diffusion. Vous apprendrez à maîtriser ces trois utilisations. Vous découvrirez également leurs utilisations en cuisine, au jardin, pour l'entretien de la maison...

■ **Trésors d'épices - De l'épice familière aux curiosités :**  
Samedi et dimanche 11 et 12 Décembre  
Tarif : 144 € sur inscription  
Cuisine, boissons, santé : Découvrir les nombreuses vertus et potentiels des épices, apprendre à les manipuler en confectionnant des mélanges.

### Les Rendez-vous

■ **Le goût à Charance (gratuit)**  
Samedi 16 et dimanche 17 octobre de 14 h à 17 h  
Dégustation de variétés anciennes de pommes et poires

■ **Fête de la science (gratuit)**  
Samedi 23 octobre de 10 h à 18 h  
Village des découvertes avec ateliers, animations, conférences, exposition...

## Les expositions

■ **Insectes, rois de la biodiversité (entrée libre)**  
Du 16 octobre au 5 décembre - les mercredis, samedis, dimanches et fériés de 14 h à 18 h, les autres jours sur réservation pour les groupes.  
Dans le cadre de l'année mondiale de la biodiversité, Gap Sciences Animations 05 propose une exposition scientifique ludique et interactive. Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir le fabuleux monde des insectes et l'extraordinaire diversité de leurs modes de vie !

## Le jardin en terrasses

Octobre : 14 h à 17 h  
Fermeture hebdomadaire le mardi  
Le jardin en terrasses du domaine de Charance se situe devant le château construit à la limite de la forêt. Tout au long des quatre terrasses, plantes sauvages et plantes cultivées s'y côtoient afin de refléter la richesse de la biodiversité des Hautes-Alpes. La visite de ces jardins ravira tous vos sens.

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :  
Service municipal d'animation  
du domaine de Charance - 05000 Gap  
04 92 53 26 79 / 04 92 53 01 09  
charance@ville-gap.fr - www.ville-gap.fr

## AU QUATTRO

■ **Samedi 2 octobre à 20h30**  
Aldebert - J'ai dix ans  
avec la participation du cirque Plume  
Tarif : carré or 25 €, normal 20 €  
(hors frais de location)

■ **Samedi 9 octobre à 20h30**  
Jacques Bolognesi  
Avec la participation de l'orchestre d'harmonie et de l'accordéon club de Gap. Accompagne de Marc Fosset (guitare), Pierre-Yves Sorin (contrebasse) et Jean-Yves Ponthieux (contrebasse et guitare basse) - Tarifs : carré or 20 €, normal 15 € (hors frais de location)

■ **Vendredi 5 novembre à 20h30**  
AMEL BENT  
Tarif : assis 25 €, debout 15 € (hors frais de location)

■ **Vendredi 10 décembre à 20h30**  
MARC LAVOINE - En acoustique  
Tarif : carré or 38 €, normal 33 €  
(hors frais de location)

## AU CMCL

■ **Samedi 9 octobre à 20h30**  
Rendez-vous Conte « Intime Infinité » Florence Ferin  
Contes intimistes et récits de vie.  
Tarifs : Adhèrent enfant 4 € - adulte 5.50 € - Non adhérent enfant 6.50 € - adulte 8.50 €

■ **Mercredi 13 octobre à 15h30**  
spectacle jeune public « Princesses oubliées ou inconnues »  
Catherine Vaniscotte (chant, bandonéon)  
Frédéric Schadoroff (piano, guitare, choeurs) - Laurent Rochelle (saxophone, clarinettes). A partir de 5 ans.  
Tarifs : Adhèrent 4 €  
Non adhérent 6.50

■ **Vendredi 22 octobre à 20h30**  
concert musiques actuelles  
Des fourmis dans les mains  
« On entendra chanter les loups »  
Chanson française - slam.  
1ère partie : EMMBO  
Tarifs : réduit 8 €/plein 10 €

■ **Mercredi 3 novembre à 20h30**  
conception musiques innovantes  
Benjamin DUPE « Comme je l'entends ». Théâtre sonore.  
Tout public, libre participation.

■ **Samedi 6 novembre à 20h30**  
Rendez-vous Conte Luigi Rignanese et le Quatuoraconte « Knup », Conte et concert live, en partenariat avec la Compagnie Conte.  
Tout public à partir de 7 ans.  
Tarifs : Adhèrent enfant 4 € - adulte 5.50 €, non adhérent enfant 6.50 € - adulte 8.50 €

■ **Vendredi 12 novembre à 20h30**  
concert musiques actuelles :  
Karimouche « Emballage d'origine »  
Chanson française - hip-hop. 1ère partie : Otilie  
Tarifs : réduit 10 €, plein 12 €

■ **Mercredi 24 novembre à 10h**  
Spectacle jeune public « J'ai marché sur le ciel » Cie Anamorphose  
pour les 1 - 3 ans, à 14h et 15h30 pour les 4 - 6 ans : Tarifs : Adhèrent 4 €  
Non adhérent 6.50 €

## AU THÉÂTRE LA PASSERELLE

(Bd Pompidou, tél : 04.92.52.52.52, site internet www.theatre-la-passerelle.eu)

■ **Mardi 5 octobre 2010 à 20h30**  
Elisabeth Kontomanou jazz  
durée 1h30 - Elisabeth Kontomanou, chant - Pelle Karlström, piano  
Lars Ekman, basse - Donald Kontomanou, batterie - Sam Newsome, saxophone soprano

■ **Jeudi 4, vendredi 5 novembre 2010 à 19h**  
« Loïn derrière les collines » d'Eugène Durif  
Mise en scène Pietra Selva  
théâtre | Côté cour - durée 1h30  
Un spectacle bilingue en français et en italien surtitré

■ **Mardi 9, mercredi 10 novembre 2010 à 19h**  
« Un endroit où aller »  
Texte et mise en scène Gilles Granouillet  
Théâtre | Côté cour - durée 1h  
Libre interprétation du travail photographique de Michel Graniou  
Spectacle accueilli en collaboration avec la Bibliothèque départementale de prêt des Hautes-Alpes.

■ **Vendredi 12, samedi 13 novembre 2010 à 19h**  
« Miroir miroir »  
Trapeze et musique | Côté cour  
Conception, interprétation Mélissa Von Vély - Composition musicale, piano  
Stephan Oliva - Durée 40min

■ **Mardi 16 novembre 2010 à 19h**  
« Le Malade imaginaire »  
de Molière - Mise en scène, scénographie et adaptation Alexis Moati et Pierre Laneyrie  
théâtre | Côté cour - durée 1h40

■ **Mardi 23 novembre 2010 à 20h30**  
« La Vérité 25x par seconde »  
Danse - Conception Frédéric Flamand  
Chorégraphe Frédéric Flamand et les danseurs du Ballet National de Marseille - Scénographie Ai Weiwei  
assisté de Nadine Stenke - Durée 1h15

■ **Mardi 30 novembre 2010 à 20h30**  
Trio Joubran - A l'Ombre des mots  
Musique & poésie - Avec Samir Joubran, Wissam Joubran, Adnan Joubran, ouds - Yousef Hbeisch, percussions - Texte et voix Mahmoud Darwich, sous-titrage en français - Durée 1h05

■ **Vendredi 3 décembre 2010 à 20h30**  
Sale Aout De Serge Valletti  
Théâtre - Mise en scène Patrick Pineau  
Comédie triste en 4 actes à la mémoire des ouvriers italiens massacrés à Aigues-Mortes en 1893 - Durée 1h30

■ **Mardi 7 décembre 2010 à 20h30**  
« Le Jeu de l'amour et du hasard »  
de Marivaux - Mise en scène Michel Raskine - Théâtre - Durée 2h30

■ **Vendredi 10, samedi 11 décembre 2010 à 20h30**  
« Chouf Ouchouf »  
Cirque - Conception, mise en scène, décor Zimmermann & de Perrot  
Composition musique Dimitri de Perrot - Chorégraphie Martin Zimmermann - Interprétation Groupe acrobatique de Tanger - Durée 1h

■ **Vendredi 17 décembre 2010 à 19h**  
« Erwan et les Oiseaux »  
Théâtre | Jeune public  
Conception Chat Borgne Théâtre  
Librement inspiré des Oiseaux de Tarjei Vesaas - Mise en scène Jean-Yves Ruf - Durée 50min

## AUTRES DATES

■ **Dimanche 3 octobre**  
3e édition du Trail Gapen'cimes,  
organisé par l'Office Municipal des Sports en collaboration avec le 4e Régiment de Chasseurs et la Direction des Sports de la Ville de Gap.

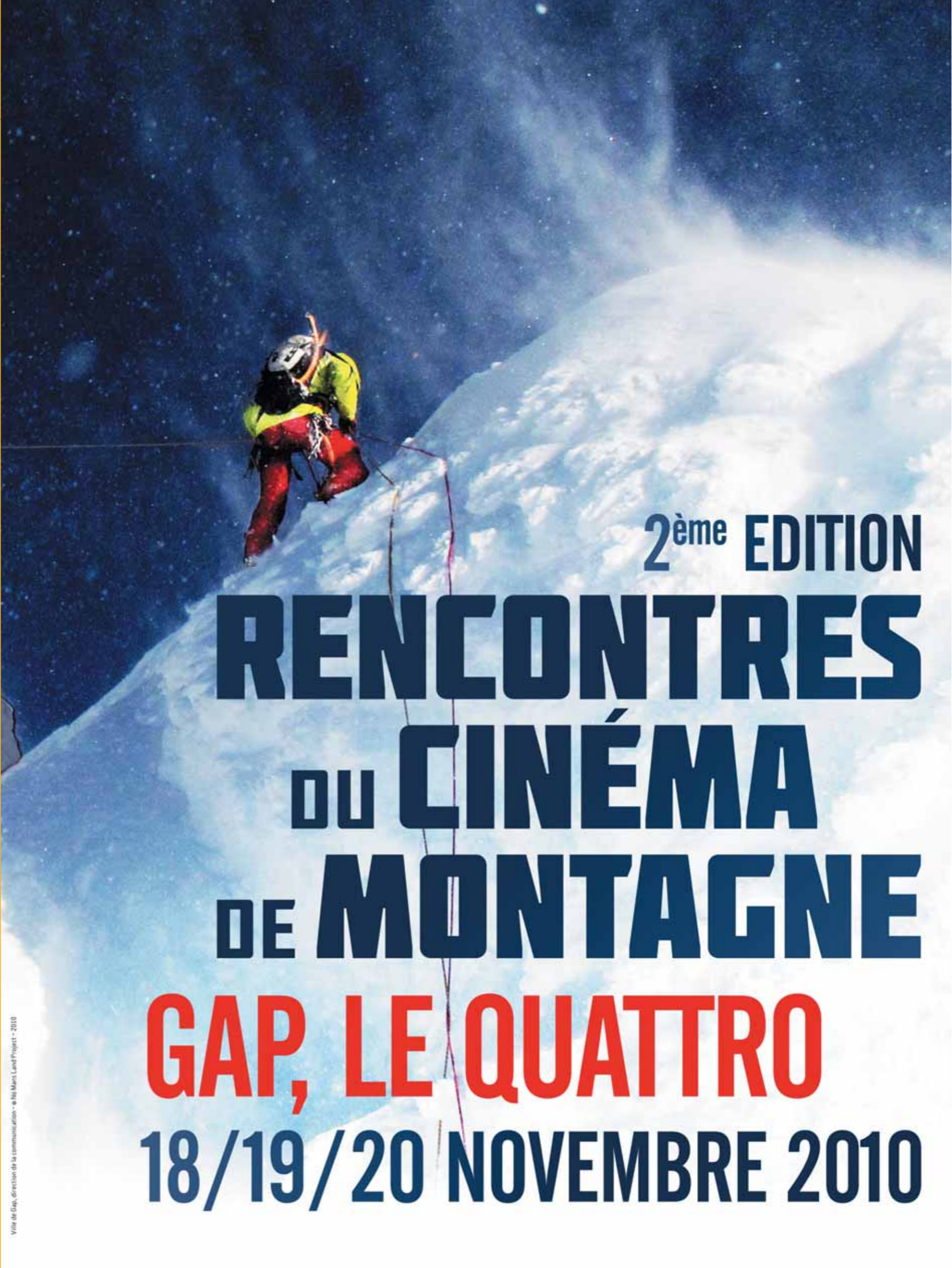
■ **28 et 29 octobre**  
Stage de vitrine miniature  
de 9h à 17h au centre social de Fontfreyne, organisé par l'association de quartier. Renseignement au 04 92 53 69 82

■ **Samedi 30 octobre**  
« Vide ta chambre » (vide grenier des enfants) au centre social de Fontfreyne de 9h30 à 17h, inscription obligatoire auprès du centre social ou auprès de l'association de Fontfreyne. Participation : 3 € reversée à l'association UNICEF

■ **6 novembre**  
Escapade artistique à Avignon  
Collection Lambert et Musée Angladon  
Départ 6h30 retour à 21h30. Tarif : 35 € (comportant le transport et les visites)  
Inscriptions 3 semaines avant à la Direction de la Culture, La Providence, Bd De Gaulle. Renseignements au 04 92 53 25 22.

■ **Dimanche 21 novembre**  
« Un dimanche pas comme les autres »  
au centre social de Fontfreyne, organisé en partenariat avec les écoles de Fontfreyne et d'Anselme-Gras

■ **Dimanche 28 novembre**  
Marché de Noël au centre social de Fontfreyne, inscription auprès de l'association de quartier



2<sup>ème</sup> EDITION

# RENCONTRES DU CINÉMA DE MONTAGNE

# GAP, LE QUATTRO

## 18/19/20 NOVEMBRE 2010



